



Le Réseau

Publication de l'OVR-CH

N° 64 - Avril 2019

OVR a 30 ans – Mémoire et solidarité active

Il est illusoire de vouloir imaginer des changements rapides après un bouleversement radical dans la gestion d'une société. Mais un regard, avec un recul de 30 ans, permet déjà une certaine prise de conscience historique du chemin parcouru. Cette observation, basée sur le bon sens, s'applique à la société roumaine actuelle, aussi bien qu'à ceux qui l'ont accompagnée et épaulée.

Une solidarité bien comprise, passées les erreurs de jeunesse, repose essentiellement sur l'entraide qui, elle-même, s'appuie sur la responsabilité et la confiance. Honnêteté de la démarche et confiance dans les partenaires peuvent conduire à une collaboration qui favorise un développement personnel et une confiance en soi. A l'échelle d'une communauté, cela permet de se prendre en charge et d'apprendre à se gérer soi-même au niveau individuel et collectif.

Sommaire

- Edito

OVR a 30 ans – Mémoire et solidarité active

- Assemblée générale d'OVR-CH

Bienvenue à Moutier

- Moutier parraine Chiril

30 ans d'amitié

- Bientôt 30 ans ! Et après ?

Réflexions de l'association « Avully-Remetea »

- Des « parrainages » improbables ou virtuels

Le revers de la médaille

- Les partenariats OVR-CH encore actifs

En Suisse et en Roumanie

- Commission « Santé »

Petit bilan de 8 années d'activité

- Coin bibliothèque

- Nouvelles de Roumanie

Textes : Mmes & MM. Christiane BÉGUIN, Vital DORSAZ, Jean-Pierre MAÏTRE, Vera & Hubert ROSSEL

Photos : Christiane BÉGUIN, Vital DORSAZ, Vera & Hubert ROSSEL, Michel WINTERREG, <http://www.contur.ro/images/delta-mare.jpg>, <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/f8/Remeteahr1.jpg>, <https://moutier.ch>

Rédaction et mise en page : Hubert ROSSEL

C'est bien ce qui se passe dans la société roumaine actuelle quand on voit l'engagement de la société civile à défendre les valeurs de justice et de lutte contre la corruption (cf. la revue de presse), à s'opposer au développement d'une société à deux vitesses et de vouloir partir sur d'autres bases que celles qui ont été développées par les générations antérieures. Mais il n'est pas facile d'adopter un nouveau mode de vie dans une société en transition, même (et, peut-être, surtout ?) si on fait partie de la nouvelle génération qui n'a pas connu les événements antérieurs (cf. le coin bibliothèque).

Cette réalité est probablement plus vraie encore dans les milieux ruraux, où la disparité socio-économique est plus forte que dans les villes et où les besoins sont plus élémentaires, voire urgents. Plusieurs de nos associations se posent la question de la pertinence de notre action dans les villages, si elle reste identique à ce qu'elle a été. Les besoins ont évolué et changé, même dans les communes rurales, et les possibilités de financement aussi. Certains, comme à Moutier, se demandent même si OVR a encore sa place, prenant conscience que « ces trente années ont permis à nos partenaires roumains d'être debout, responsables et indépendants », surtout s'ils peuvent compter sur un maire particulièrement actif. D'autres, comme à Avully, voyant leurs effectifs diminuer et leurs soutiens financiers fondre progressivement, se posent même la question de la planification éventuelle d'un désengagement progressif, lorsqu'il ne sera plus possible de faire autrement. Alors « resteront les liens d'amitiés, les contacts divers, les visites et les souvenirs d'une aventure commune riche et longue de plusieurs décennies, à l'enseigne de l'humanité et de la solidarité ». Deux réflexions qui présentent des cas bien différents dans des situations spécifiques, mais des cas bien réels qui se posent à nos associations actuelles.

Le temps est venu de redimensionner nos partenariats, d'ajuster la voilure aux nouvelles circonstances et aux nouveaux contextes sociétaux. L'image réciproque des partenaires en relation devrait être renouvelée et les liens de solidarité renforcés. Le partenariat d'action va-t-il évoluer vers un seul partenariat de solidarité ?

30 ans : le temps de la réflexion et de l'engagement réfléchi, assumé dans la dignité.

Hubert ROSSEL

⇔ OVR a 30 ans ⇔

Assemblée générale d'OVR-CH

Bienvenue à Moutier
Samedi 6 avril 2019 à la Maison des Œuvres

Programme de la journée

MATINÉE

Assemblée générale statutaire, coordonnée par le Comité d'OVR-CH

Dès 09h30 **Accueil**, café/croissant, inscriptions, achat des bons de repas

10h15 **Salutations**,
Pascal Praz, Président d'OVR-CH
Présentation de l'Association OVR Moutier-Chiril, *M. Roland Mérellat*, Président de la sous-commission Roumanie

10h30 **Séance statutaire**

11h15 **Allocutions & messages**
SE Monsieur *Vlad Vasiliu*, Ambassadeur de Roumanie, à confirmer
M. Marcel Winistörfer, Maire de Moutier
M. Dorin Rusu, Maire de Crucea
M. Francisc Giurgiu, Président d'OVR-Roumanie

11h45 **Verre de l'amitié** offert par la Ville de Moutier

12h15 **Repas**

APRÈS-MIDI

La problématique de l'eau en Roumanie

14h00 ► **Introduction**
La problématique n'est pas nouvelle à OVR, mais il est intéressant de faire un point de situation
Message de *Pascal Praz*, Président OVR-Suisse

► **Les sources d'eau potable en Roumanie, dans le secteur urbain et en milieu rural**

Intervenants :

Prof. Dr. Gabriel Racovițeanu, Universității Tehnice de Construcții București (UTCB)
Francisc Giurgiu, Président OVR-Roumanie

► **Etat des lieux et amélioration de la qualité de l'eau potable... Un projet pour les villages OVR partenaires? Présentation du système Inovaya**

Intervenants :

Serge Gonvers, partenaire OVR-Suisse en Roumanie, associé Inovaya
Justine Vidil, co-fondatrice et responsable des projets
Khaled Al-Mezayen, co-fondateur et président d'Inovaya

16h00 **Clôture et apéritif** offert par le Comité OVR-CH

⇔ OVR a 30 ans ⇔

Moutier parraine Chiril

30 ans d'amitié

Dans le numéro précédent de la revue, nous avons présenté le cadre dans lequel le mouvement OVR a pris naissance: le contexte politico-social en Roumanie même, et particulièrement le « plan de systématisation du territoire et des localités » ; la réaction indignée des membres fondateurs et leur première action coordonnée ; la réponse des premières associations au niveau local, avant la phase humanitaire. En fait, les tout premiers pas d'OVR.

A partir de ce numéro-ci – et tout au long de l'année –, nous donnerons la parole aux associations et communes membres qui ont traversé ces trois décennies de contacts avec leurs partenaires roumains, mettant en évidence les hauts et les bas qui égrènent toutes les relations humaines. Nous commençons par nos hôtes du jour pour l'Assemblée générale, la sous-commission *Roumanie*, membre de la Commission de Coopération de la Ville de Moutier.

La Rédaction

A l'instar d'OVR qui fête ses trente ans d'existence, Moutier fête également ses trente ans de collaboration avec Chiril, Sat Lunga et Cojoci. On ne reviendra pas sur l'historique du mouvement OVR qui a fait l'objet d'une couverture complète dans le numéro 63.

A Moutier, tout a démarré par une intervention parlementaire déposée en 1989 auprès du Législatif. L'Exécutif a décidé de créer une commission municipale chargée de cette problématique (1).

Chiril, Sat Lunga et Cojoci, sont donc les trois villages d'environ 700 habitants qui nous ont été attribués ; ils dépendent de la juridiction de Suceava et de la mairie de Crucea, elle-même parrainée par les Belges de Zoersel, avec qui nous entretenons des relations régulières.

Les débuts de la collaboration sont loin d'être évidents, surtout à cause des problèmes de communication. Toutefois, nos interventions ont été multiples : convois de matériel de première nécessité, alimentation en eau, électrification, rénovations du dispensaire, de l'école, de la Maison de la Culture, local des pompiers, bourses aux étudiants. Elles sont détaillées dans la plaquette « Moutier parraine Chiril » qui est visible sur le site de la Ville de Moutier (2).

Il faut relever que l'engagement financier total de ces trente années représente plus de CHF 300 000.– couverts par la Municipalité, les familles prévôtoises et, surtout, par l'engage-

ment sans faille des bénévoles à l'occasion des fêtes populaires, notamment à la Braderie prévôtoise, où notre stand *caïpirinha*, tenu avec nos amis du Burundi, autre pays soutenu par notre ville, rencontre un succès phénoménal.

30 ans de collaboration, d'histoire, d'amitiés partagées. On peut constater que les progrès sont considérables dans de multiples domaines. Certes, l'entrée de la Roumanie dans l'Europe y est pour quelque chose.

Alors, l'avenir ? A ce titre, le dernier courriel du maire de Crucea est très parlant. Faisant part des projets à venir, il mentionne :

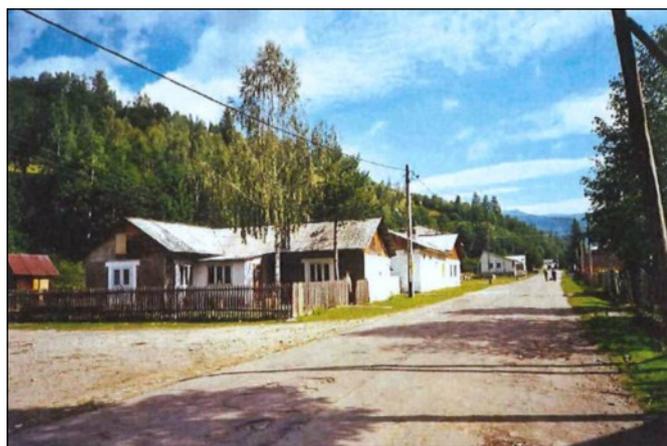
- Transformation de la Maison de Culture de Chiril au printemps 2019 à l'aide de fonds européens ;
- Rénovation de l'éclairage public de la commune avec des réverbères LED ;



Moutier parraine Chiril, en Roumanie, mais est aussi jumelée avec Buhinyuza, au Burundi

(1) Une approche plus détaillée de l'engagement de Moutier a été présentée dans *Le Réseau* N° 47, août 2013, pp. 15-18. [ndlr]

(2) On peut aussi le trouver sur le site de l'association : www.ovr-suisse.ch > Partage/Membres > Rapports d'activités > Association Moutier-Chiril (avril 2016), 20160415_plaquette_moutier_parraine_chiril.pdf. [ndlr]



<https://moutier.ch>

Un des derniers tronçons du réseau routier de la commune qui va être prochainement goudronné

- Achat d'un bulldozer afin de régler les situations d'urgence (inondations) au moyen de fonds européens ;
- Rénovation de l'école de Crucea à l'aide du budget local ;
- Financement par le Gouvernement de la constructions de digues ou murs de protection contre les inondations à Cojoci et Satu Mare ;
- Projet de goudronnage sur le dernier tronçon communal.

Plus de place pour Moutier ? Il est donc loin le temps des premiers convois ! Cela voudrait dire, à mon humble avis, que ces trente années ont permis à nos partenaires roumains d'être debout, responsables et indépendants.

Il me revient à l'esprit une situation pour le moins cocasse : la Municipalité a mis à notre disposition deux locaux derrière l'Hôtel-de-Ville pour entreposer notre matériel. Un magnifique panneau « Moutier aide Chiril » était apposé sur la façade. Un facétieux journaliste local, un 1er avril, journée mondiale du poisson, avait transformé ledit panneau en « Chiril aide Moutier ». Prémonitoire ? Allez savoir ! C'est de la musique d'avenir...

Pour l'instant, contentons-nous de souhaiter à tous les membres d'OVR une cordiale et chaleureuse bienvenue à Moutier, le 6 avril, à l'occasion de notre Assemblée générale annuelle.

Jean-Pierre MAÎTRE
Membre de la Commission municipale



<http://img.over-blog.com/500x375/1/90/03/60/images-4/images-5/images-6/n-7/paque-orthodoxe-4.jpg>

Paște Fericit !
de la part de
toute l'équipe du
Comité OVR-Suisse

⇔ OVR a 30 ans ⇔

Bientôt 30 ans ! Et après ?**Réflexions de l'association « Avully-Remetea »**

En cette année du 30e anniversaire d'OVR, plutôt que de présenter un (nouveau) rappel factuel de l'historique du développement du mouvement, nous avons préféré privilégier le vécu de cette création et de cette évolution dans différentes associations locales. Bien sûr, après la phase d'indignation initiale, on va retrouver les trois étapes essentielles passées dans toute association – la phase humanitaire apportant une réponse aux besoins urgents du début, la phase de coopération favorisant un développement de base, et la phase « partenariat » assurant un suivi dans les relations –, mais elles sont incrustées dans des contextes spécifiques bien précis et elles permettent la mise en évidence de la qualité des relations humaines qui se sont progressivement développées.

Les associations qui ont résisté à l'érosion du temps et qui subsistent actuellement doivent cette survie à la franchise, la confiance et l'empathie progressivement développées par et entre les différents partenaires. Le cas repris ci-dessous est révélateur de cette situation ; il est assez représentatif de ces différentes étapes (*). De plus, les questions posées à la fin de ces réflexions sont celles que toute association actuelle devrait se poser quant à son avenir. Comment durer sans se rendre indispensable ? Comment assurer une survie de l'action avec des effectifs moins nombreux ? Comment s'assurer du maintien de l'acquis là-bas en n'étant plus présent sur place en tant qu'association ?...

De la richesse humaine des relations engagées dépendra la survie collective des actions entreprises.

La Rédaction

A la fin de l'hiver 1989, le Conseil municipal d'Avully décidait d'adhérer à l'Opération Village Roumain (OVR), un mouvement citoyen né en Belgique et destiné à s'opposer à la destruction totale programmée par l'Etat roumain d'un grand nombre de villages et hameaux de ce pays. Les villes, villages et communes d'Europe étaient appelées à adopter une localité roumaine et le Secrétariat international d'OVR attribua à la commune d'Avully le village transylvain de Remetea, *Gyergyóremete* en hongrois. La commune de Remetea comprenait trois autres hameaux, dont deux adoptés par des villages belge et français. C'est ainsi qu'Avully se retrouva « parrain » d'un village inconnu figurant sur la liste des localités menacées, avec pour charge de transmettre aux diverses autorités roumaines concernées, ainsi qu'à la population de Remetea, sa vive désapprobation face à ce qui se profilait comme un génocide culturel majeur. En effet, l'objectif officiel annoncé était de transférer les populations rurales touchées par ces destructions dans des centres agro-industriels, en fait de petites villes, où elles auraient certes bénéficié d'un cadre de vie moderne mais perdu d'un seul coup, sans l'avoir demandé, tous leurs repères, ainsi que leurs modes de vie traditionnels. Il est vrai que l'état de

développement des campagnes roumaines, en 1989, ressemblait fort à celui de nos villages septante ans plus tôt : eau courante et assainissements inexistantes, routes asphaltées rares et délabrées, lignes téléphoniques réservées aux mairies, postes de police, dispensaires, entreprises d'Etat, à certaines écoles et à quelques rares privilégiés, membres du tout puissant parti communiste roumain. La mécanisation agricole était de piètre qualité et réservée aux coopératives étatiques, sinon, traction animale, sur les routes comme dans les champs. Le



<https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/f/f8/Remeteahr1.jpg>

Vue du village de Remetea/Gyergyóremete, en face de Ditrău/Ditró, sur les hautes terres du nord-ouest du județ de Harghita

(* Pour les lecteurs qui veulent retrouver l'évolution de l'association Avully-Remetea de façon plus profonde et dans la durée, voir les différents articles parus dans *Le Réseau* : N° 29, mars 2007, 6-7 ; N° 36, décembre 2009, 6-7 ; N° 55, avril 2016, 4-5. [Ndlr]

pays méritait bien d'être modernisé mais la potion, non dénuée d'arrière-plans politiques et policiers, était d'une radicalité particulièrement brutale.

Et c'est ainsi que les autorités communales, l'école d'Avully et un certain nombre d'habitants prirent leur plume et leurs crayons de couleur, qui pour adresser au président Ceaușescu et au gouverneur de la province de Harghita des messages de protestation et d'indignation, qui pour transmettre à la mairie de Remetea et à l'école du village le soutien des Avullotes et tenter d'établir une correspondance. Ce sinistre projet, baptisé plan de systématisation, fut bien mis en route mais le régime, ébranlé par l'écho international de l'OVR et par des pressions politiques souterraines, s'écroula moins d'une année plus tard, à la faveur d'un coup d'Etat camouflé en révolution populaire. A moins que ce soit du fait d'une révolution populaire récupérée par un coup d'Etat !

Le rideau de fer qui séparait l'Europe en deux blocs antagonistes s'écroulant lui aussi, il devint possible à ceux des « parrains » qui le souhaitaient de rendre visite à leur « filleul ». En découvrant la réalité de la vie sur place, l'état sanitaire et social du pays, une majorité d'entre eux, dont la commune d'Avully, décida de transformer l'engagement initial, purement moral, tout d'abord en une aide de type humanitaire, puis en une démarche d'aide au développement. Ceci dans le but d'accompagner les localités roumaines dans leur désir de se rapprocher des standards de vie de l'Europe occidentale. De nombreux transports de matériel (médicaments, habits, chaussures, fournitures scolaires et sportives, etc.) furent organisés, des voyages permirent à des Roumains de visiter leurs parrains de l'Ouest, à des Belges, Français, Suisses et autres de se rendre en Roumanie et, ensemble, de penser puis de mettre en œuvre des projets adaptés aux besoins des uns et aux moyens des autres. Dans un esprit de partenariat.

C'est ainsi qu'un engagement citoyen transeuropéen sans visée à long terme ni projet particulier participa à la chute d'un régime qui semblait solidement implanté, accompagna la fin de



Vital Dorsaz

Des activités parascolaires sont fréquemment organisées pour les enfants du village

la division de l'Europe et de la guerre froide et permit, entre nos villes et villages, le début d'aventures humaines qui durent, pour certaines, depuis bientôt trente ans. La distance, les différences de langues, de cultures et d'Histoires, rien ne laissait entrevoir l'établissement de liens durables et si, dans de nombreux cas, les liens s'effilochèrent, puis se rompirent, pour d'autres, comme Avully et Remetea, la relation, tout en évoluant, est restée solide. Nos moyens étant limités, en comparaison de ceux d'autres partenaires suisses et genevois, nos objectifs se devaient d'être raisonnables. Assez vite, l'idée fut d'investir dans un ou des projets susceptibles de survivre à la fin de notre engagement, de viser à leur autonomie. Il y eut la création d'une fondation, la *Fondation Avully-Remetea*, principalement active dans les domaines culturels et sportifs, para- et périscolaire. Puis celle d'une association, *ProCsutakfalva (Csutakfalvaért)*, destinée à dynamiser la vie sociale d'un quartier périphérique et défavorisé du village, *Csutak*. C'est aujourd'hui notre principal axe d'engagement et d'investissement, la fondation étant totalement autonome et se contentant d'un soutien financier réduit.



Vital Dorsaz

Exposition artisanale devant la grange rénovée et transformée en lieu de rencontre et d'animation



Vital Dorsaz

Intérieur du centre de rencontre pendant l'exposition artisanale dans le quartier périphérique de Csutakfalva



Vital Dorsaz

La culture s'exprime aussi par de nombreuses danses traditionnelles

tournée, l'alignement sur les standards occidentaux reste un espoir illusoire, que ce soit en ce qui concerne le niveau de vie ou le fonctionnement politique ou social. Ce n'est donc pas demain que les collectivités publiques pourront dégager des moyens pour soutenir les initiatives citoyennes visant à favoriser le bien vivre ensemble. Faute de soutien financier, l'existence de celles-ci ne reposera plus que sur l'engagement bénévole et sur des générosités aléatoires par temps difficiles.

Nous avons mis à disposition de nos amis et partenaires de Remetea un terrain et des locaux dont ils sont maintenant propriétaires, ce qui leur garantit un minimum d'indépendance. Ils ont appris à faire vivre ces lieux et en ont fait le cœur animé de leur quartier. Les compétences acquises, comme l'engouement suscité, permettent d'imaginer que le mouvement perdu-

Al'approche du jubilé des trente ans, que nous souhaitons fêter cet été à Remetea (...), bien conscients que nos rangs s'éclaircissent d'année en année et que le soutien financier de la commune d'Avully ne pourra être reconduit éternellement, nous regardons l'avenir avec interrogation. En Roumanie, si la page du communisme est bien



Vital Dorsaz

La vie sociale du quartier permet aux jeunes de se rencontrer à des occasions régulières

rera mais la réalité matérielle, en l'absence de soutien financier, pourrait aussi dans un premier temps le freiner, puis lui être fatal.

Afin de repousser le risque d'une telle issue aussi loin que faire se peut, et tant que nos forces le permettent, nous allons continuer de collecter des fonds, principalement à l'occasion de la fête des promotions d'Avully et par l'appel aux cotisations et dons. Puis, lorsqu'il ne sera plus possible de faire autrement, il faudra planifier un désengagement progressif, afin de ne pas laisser tomber nos partenaires trop brutalement. Enfin, resteront les liens d'amitiés, les contacts divers, les visites et les souvenirs d'une aventure commune riche et longue de plusieurs décennies, à l'enseigne de l'humanité et de la solidarité. D'ores et déjà merci à celles et ceux qui nous ont aidés à parcourir le chemin déjà accompli et, par avance, merci à celles et ceux qui nous aideront à tracer celui qui nous attend encore.

Vital DORSAZ

*** **

Dernière minute !

- Au moment de boucler ce numéro du Réseau, pour les raisons expliquées en dernière page, les événements se précipitent en Roumanie dans le conflit qui oppose les magistrats au gouvernement, suite aux modifications des lois sur la justice par des ordonnances d'urgence. Le mécontentement qui grandit de plus en plus ne touche plus seulement la société civile, mais aussi les magistrats qui ont déjà manifesté leur désapprobation (cf. la revue de presse en fin de numéro) et appellent la population à les soutenir dans leur action. De plus, une délégation de juges et de procureurs se rendra prochainement à Bruxelles pour rencontrer des membres de la Commission européenne (<https://lepetitjournal.com/bucarest/actualites/des-magistrats-ro-se-rendront-bruxelles-pour-protester-le-4-avril-252205>). Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette situation sans précédent qui s'apparente fort à celle qui a provoqué l'indignation qui a été à la base de la création d'OVR.
- Dans le domaine de la diplomatie, nous apprenons la nomination de M. Arthur Mattli comme ambassadeur de Suisse à Bucarest en remplacement de M. Urs Herren. Nous apprenons aussi le départ, à fin juin, du Consul Stefan Dubach. Merci à Urs Herren et Stefan Dubach pour le soutien apporté à l'OVR. Bienvenue en Roumanie à l'ambassadeur Mattli... (Nous espérons avoir l'occasion de faire sa connaissance par le prochain numéro du Réseau.)

Des « parrainages » improbables ou virtuels

Le revers de la médaille

Quand on parle de commémorations et de célébrations, on a toujours tendance à mettre en évidence ce qui a bien fonctionné, de façon à valoriser – consciemment ou non – le succès des actions entreprises. Les raisons sont nombreuses qui permettent d'expliquer, ou simplement de comprendre, pourquoi tous les « parrainages » proposés par les membres fondateurs d'OVR n'ont pas débouché sur des liens durables. Les difficultés de dialogue, tant à l'Ouest qu'en Roumanie, l'incompréhension culturelle, la suffisance ou la supériorité de certaines personnes, le manque de persévérance, la fatigue une fois passée l'étincelle initiale, le manque d'accord sur les projets à développer, la difficulté de relations avec les autorités politico-administratives, le détournement des projets par les partenaires, les détournements de fonds par les autorités administratives locales... Voici trois exemples parmi d'autres.

La commune de Brețcu/Bereck (CV)

Si ces différents cas ne sont pas trop nombreux par rapport à l'ensemble, ils n'en demeurent pas moins bien réels ! J'ai, moi-même, pu les observer dans différents « parrainages ». J'ai même vécu les trois derniers cas cités dans le cadre de l'Association Yvonand-Oituz et c'est le dernier d'entre eux – les détournements de fonds par les autorités locales – qui a été à l'origine de la fin du partenariat entre nos deux communautés.

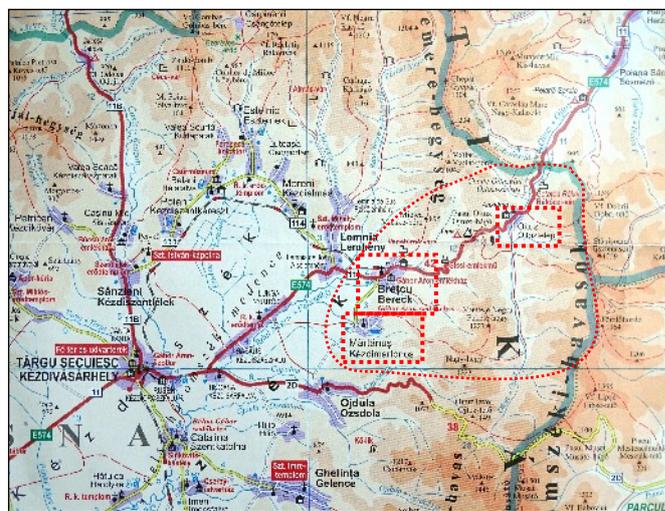
Mais il est aussi des cas où les contacts initiaux n'ont même pas été pris entre les communes occidentales et les villages, hameaux, communes, ou même villes roumaines, prévues sur les listes dressées par les membres fondateurs et complétées par le Conseil de l'Europe. Disparités de tailles entre les « partenaires » potentiels ? Difficultés à trouver des renseignements sur les « filleuls », imposés dans la quasi totalité des cas ? Manque de réponse de la part des autorités roumaines locales contactées ? Volonté non avouée d'entrer en matière pour ne pas devoir refuser le contact proposé ?

Dans le cas d'Yvonand, la Municipalité avait envoyé une lettre de prise de contact aux autorités de la commune de Brețcu, dont dépend le hameau d'Oituz. N'ayant pas eu de réponse, nous avons demandé à un représentant de l'association de Prilly, qui se rendait sur place dans un village proche du nôtre (à Brăduț), de passer par Oituz pour nous fournir quelques renseignements. Ce qu'il fit. Quand nous sommes allés sur place, lors du premier contact physique avec le maire de la

commune de Brețcu, il nous a certifié qu'il n'avait jamais reçu notre courrier envoyé précédemment, alors que je voyais la lettre dépasser sur une pile à l'angle de son bureau...

La commune de Brețcu se trouve sur la route de Brașov à Bacău, essentiellement sur le versant ouest des Carpates orientales. Elle est constituée de trois concentrations de personnes : le village éponyme de Brețcu/Bereck qui regroupe la grosse majorité de la population de la commune, le village de Mărtănuș/Kézdimartonos, et le hameau de Oituz/Ojtoz, de l'autre côté du col du même nom, sur le versant regardant Bacău. Du point de vue de l'attribution des « parrainages » OVR, elle est très représentative du manque de connaissance du terrain de la part de ceux qui ont constitué les listes ! Le village principal de Brețcu n'a pas eu de partenaire ; le petit village de Mărtănuș a été attribué à la commune française de Cucuron – qui ne s'est jamais manifestée –, et le hameau d'Oituz a été mis en relation avec Yvonand.

Le maire de l'époque de la commune de Brețcu n'a jamais accepté que ce soit Oituz, l'endroit le plus reculé de la commune et le moins peuplé (quelque 300 habitants, au recensement de 2011) qui a eu un partenaire et non le village de Brețcu. Est-ce la raison pour laquelle il a toujours boycotté l'association OVR d'Oituz et que, finalement, il a détourné l'argent de l'association au profit d'une entreprise du village de Brețcu ? Je ne suis pas



Hubert Rossel + Székelyföld/Tara Secuilor, Gizi Map, Budapest, 2008

La commune de Brețcu/Bereck s'étend de part et d'autre du col d'Oituz dans la chaîne des Carpates orientales



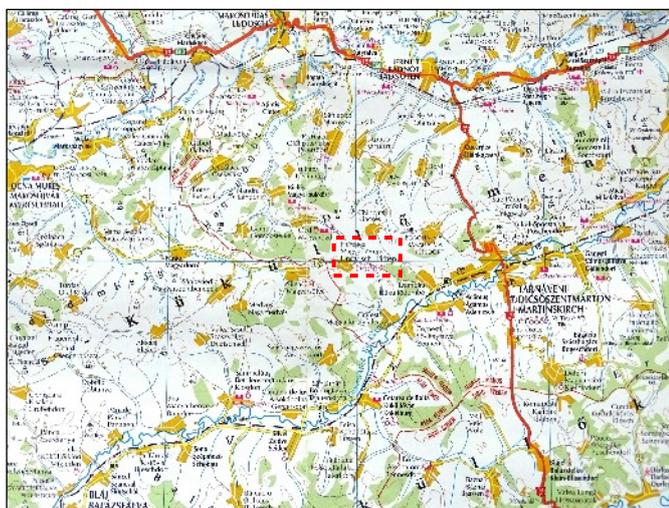
Michel Winterreg

Entrée d'Oituz, double rangée de maisons de part et d'autre de la route qui descend du col en direction du județ de Bacău

à même de répondre à cette question, mais les faits sont là et c'est à cause de lui que l'association a finalement dû être dissoute, après de nombreuses années de collaboration avec la population d'Oituz. C'est elle qui avait le plus besoin d'attention, car elle était complètement marginalisée au sein de la commune, particulièrement celle du quartier de l'usine de transformation du bois, qui vivait dans des conditions vraiment rudimentaires ! Par ailleurs, les contacts que nous avons essayé d'avoir avec les représentants de Cucuron, pour travailler en collaboration avec eux dans le village de Mărtănuș, sont toujours restés sans réponse.

Le village de Herepea/Magyarherepe (MS)

Le hasard de nos randonnées sur les petites routes rurales du pays nous a un jour fait découvrir un village perdu sur une piste en terre dans les collines au nord de la rivière Târnava



Hubert Rossel + Secuimeal/Szekelyfold/Szeklerland, Cartographia, Budapest, 2013

Le village de Herepea/Magyarherepe, sur la route entre Ocna Mureș et Târnăveni



Michel Winterreg

L'ancienne scierie d'Etat, maintenant privatisée, à l'origine du quartier formé d'habitations rudimentaires pour les ouvriers

Mica/Kiș-Kükülló, dans le sud du județ de Mureș/Maros, à la limite avec celui de Alba. Au milieu de demeures anciennes, souvent dans un état de décrépitude avancée, une vingtaine de maisons sont encore habitées. A l'entrée du village, clouée sur un poteau téléphonique, un ancien panneau signale un lien de solidarité entre ce petit village de la commune de Adămuș/Ádámos et la commune française de St-Jean-en-Royans. Faisait-il partie du réseau d'OVR-France ? Il ne figure en tout cas pas sur les listes qui m'avaient été remises à l'époque de l'expansion maximale du mouvement, et qui ont servi de base à l'élaboration de la seule carte d'ensemble de tous les villages « parrainés » en Roumanie, réalisée en 2000.

Les sources de ce village remontent à 1332, et le mentionnent pour la première fois sous le nom de *Herepel*. En 1344, l'ancien propriétaire du village, Demeter Herepei (= Demeter de Herepe), était en relation directe avec l'évêché de



Vera Rossel

Un petit panneau fait référence à un lien de solidarité entre le village de Herepea et une commune française de la Drôme

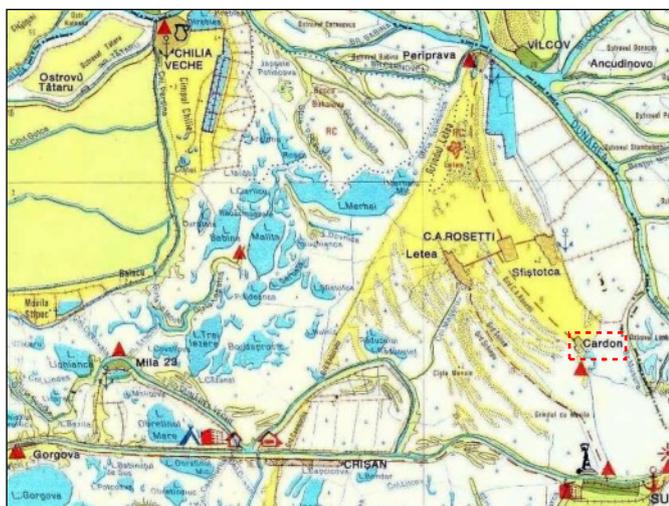


Vera Rossel

Une des maisons abandonnées à Herepea, le long de la route secondaire en direction de Ocna Mureș

Transylvanie. A la Réforme, la population catholique a opté pour la religion réformée. Une évolution, en soi, assez similaire à celle de nombreuses communautés rurales de Transylvanie.

Mais le malheur a voulu que ce petit centre ait subi les conséquences de la politique de systématisation de l'ancien président Nicolae Ceaușescu. Autrefois peuplé, cet espace de vie du village a été systématiquement détruit : l'église, les bureaux, l'école locale, les soins médicaux, etc. Et la population a été forcée de déménager dans des centres de regroupement. Le village s'est dépeuplé et les maisons vides ont été reprises par l'Etat, et souvent démolies. Ce que l'on voit encore maintenant, ce sont les fondations des vieilles maisons et des tas de ruines sur certaines parcelles. Quelques « vieux » habitent encore dans ces ensembles d'un autre temps. A voir les moultures des stucs subsistant sur certaines habitations, certaines ont dû être de très belles demeures !...



Hubert Rossel + <http://www.contur.ro/images/delta-mare.jpg>

Le village de Cardon, au sud du cordon littoral de Rosetti qui remonte jusqu'à Periprava, au nord-est du delta du Danube



Vera Rossel

La vieille église catholique d'origine médiévale est aussi complètement laissée à l'abandon

Impossible de dire si des liens sont toujours existants entre ce qui reste du village de Herepea/Magyarherepe et St-Jean-en-Royans. Mais cette commune de la Drôme a un jumelage avec une autre localité de Roumanie : la ville de Câmpani, dans le nord-ouest du județ de Bihor...

Cardon, commune de C.A. Rosetti (TL)

Quand j'ai confectionné la carte de l'ensemble des villages OVR en Roumanie, en mars 2000, sur la liste remise par la coordination flamande *Adoptie Dorpen Roemenie* (ADR), figurait un parrainage entre la commune belge de Kortenberg, province du Brabant flamand, et le village de Cardon, dans le județ de Tulcea.

Le village de Cardon fait partie de la commune de C. A. Rosetti, avec ceux de Letea, Sîștotca et Periprava, qui s'ajoutent au village éponyme. Tous se trouvent sur un ancien



Hubert Rossel

Toute la commune de Rosetti – ici, à Letea – repose sur du sable, entre des canaux de drainage et d'irrigation



Hubert Rosset

Tous les villages du Delta, comme Cardon, vivent essentiellement de pêche et de tourisme rural

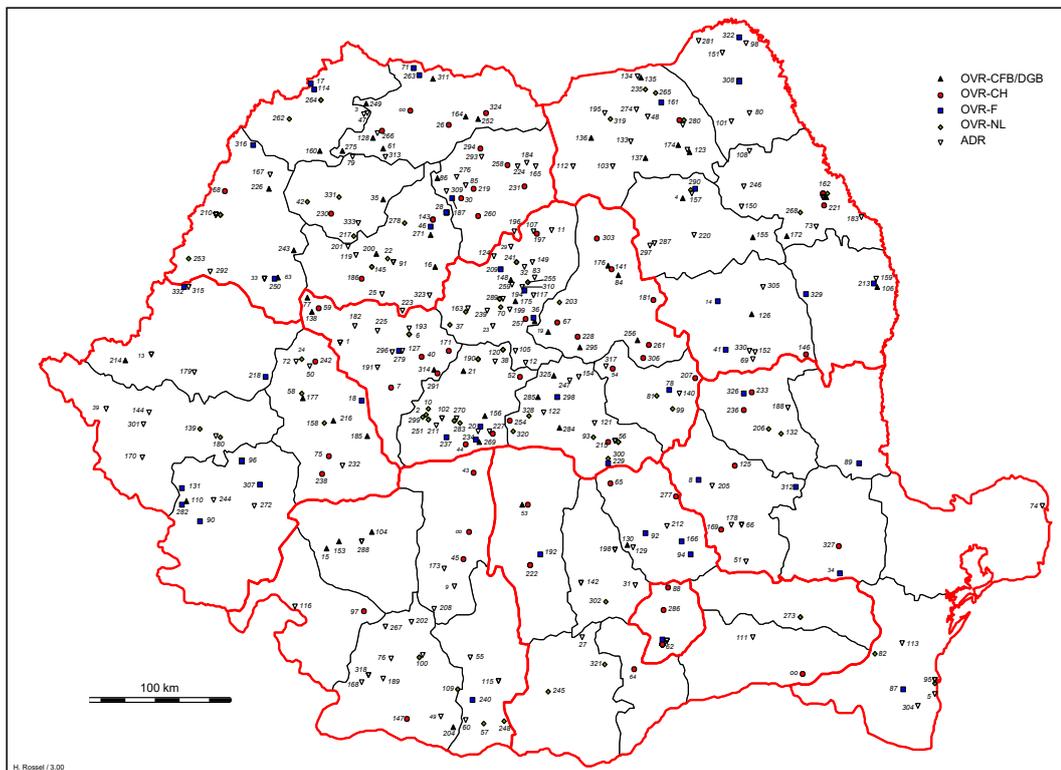
cordons littoraux formés de dunes, le *grind* de Letea et de Rosetti, actuellement englobé dans le delta du Danube et fermé par son bras septentrional, le Chilia. C'est sur cet ensemble dunaire d'une quinzaine de mètres au-dessus du niveau de la mer que se trouve une zone de protection intégrale dans laquelle sont concentrés de nombreux chevaux sauvages.

Pourquoi en parler ici ? D'abord parce que ce village a été en relation théorique avec une commune OVR, comme men-

tionné ci-dessus, et parce que nous avons visité la commune de Rosetti, ainsi que le cordon dunaire de Letea (avec un petit groupe, sous la coordination de Francisc Giurgiu). Toute cette région de l'ancien cordon littoral a aussi fort souffert du régime communiste, même avant l'arrivée au pouvoir de Nicolae Ceaușescu. La *Securitate* a été particulièrement active contre la population de ces villages, en révolte quasi constante contre l'autorité politique. L'ancien goulag de Periprava rappelle aussi des conditions de détention très dures imposées par la dictature politique. Ce n'est que depuis la fin du régime communiste que la région du *grind* de Letea et de Rosetti – au sud duquel se trouve Cardon – n'est plus désertée et reprend vie petit à petit. Les moulins en bois, les églises et les pêcheries qui avaient disparu sont restaurés, et les canaux qui avaient été bouchés sont recrusés pour faire revenir les eaux. Le tourisme rural s'y développe à un rythme rapide, mais nécessite une coordination particulièrement stricte, du fait qu'elle se trouve entièrement dans la « Réserve de Biosphère » du delta du Danube.

Hubert ROSSEL

Les contacts pris récemment avec les coordinations française d'OVR et flamande d'ADR, pour vérifier les liens de partenariat entre les villages de Herepea - St-Jean-en-Royans et Cardon - Kortenberg, sont restés sans réponse à ce jour.



Ensemble des partenariats OVR actifs en Roumanie lors de son 10e anniversaire (carte réalisée en mars 2000)

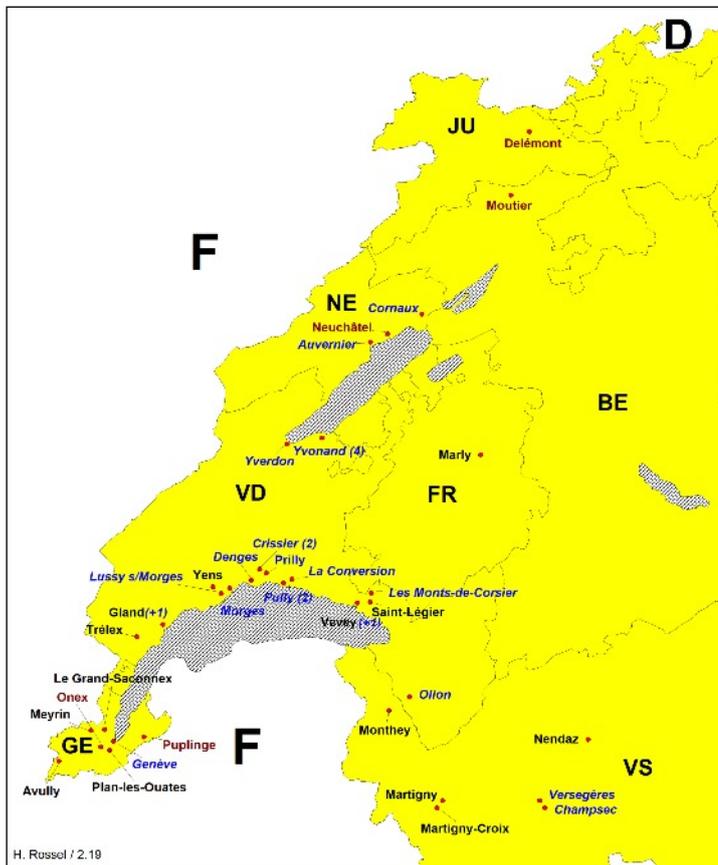
**333 villages roumains concernés
431 partenariats (plusieurs attributions possibles)**

**OVR-CFB/DGB : 55
OVR-CH : 60
OVR-F : 67
OVR-NL : 81
ADR : 168**

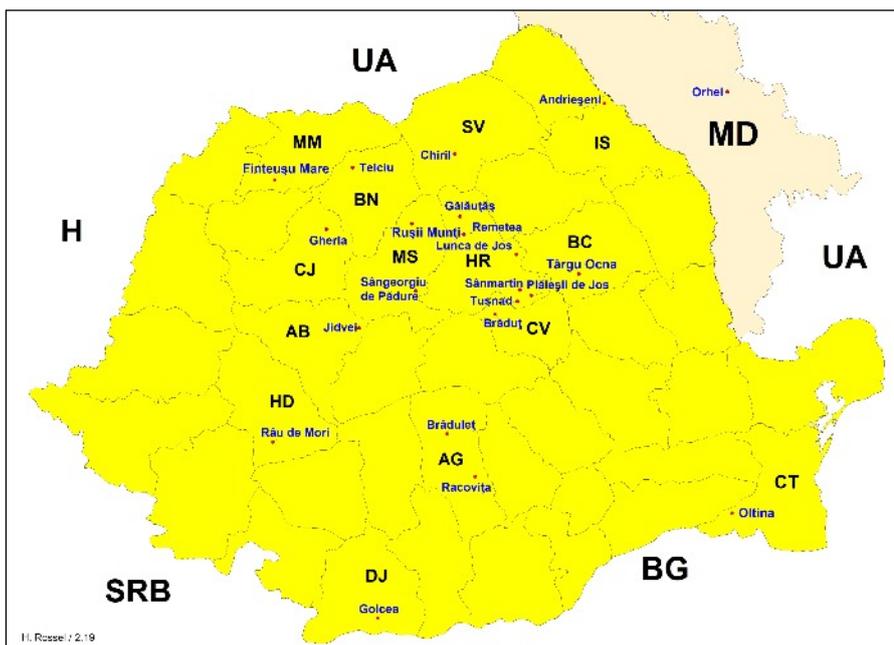
(Uniquement les partenariats, sans les membres individuels, selon les chiffres donnés par les différentes coordinations de l'époque)

⇔ OVR a 30 ans ⇔

Les partenariats OVR-CH encore actifs



| | | | | | |
|----------------------|----|---|--------------------|--------|----------------|
| Auvernier | NE | - | | | 1 |
| Avully | GE | - | Remetea | HR | A |
| Champsec | VS | - | | | 1 |
| Cornaux | NE | - | Finteușu Mare | MM (A) | 1 |
| Crissier | VD | - | | | 2 |
| Delémont | JU | - | Râu de Mori | HD | C |
| Denges | VD | - | | | 1 |
| Genève | GE | - | | | 1 |
| Gland | VD | - | | | 1 |
| Gland | VD | - | Jidvei | AB | A |
| La Conversion | VD | - | | | 1 |
| Le Grand-Saconnex | GE | - | Racovița | AG | A |
| Les Monts-de-Corsier | VD | - | | | 1 |
| Lussy s/Morges | VD | - | | | 1 |
| Marly | FR | - | Tușnad | HR | A |
| Martigny | VS | - | Oltina | CT | C |
| Martigny-Croix | VS | - | Andrieșeni + Orhei | IS | A |
| Meyrin | GE | - | Sânmartin | HR | A |
| Monthey | VS | - | Telciu | BN | A |
| Morges | VD | - | | | 1 |
| Moutier | BE | - | Chiril | SV | C |
| Nendaz | VS | - | Gherla | CJ | A |
| Neuchâtel | NE | - | Junca de Jos | HR | C |
| Ollon | VD | - | | | 1 |
| Onex | GE | - | Brăduț | AG | C |
| Plan-les-Ouates | GE | - | Sângeorgiu | MS | A |
| Prilly | VD | - | Brăduț | CV | A |
| Pully | VD | - | | | 2 |
| Puplinge | GE | - | Plăieșii de Jos | HR | C |
| Saint-Légier | VD | - | Rușii Munți | MS | A |
| Spiennes | B | - | | | 1 |
| Trélex | VD | - | Gălățuș | HR | A |
| Versegères | VS | - | | | 1 |
| Vevey | VD | - | | | 1 |
| Vevey | VD | - | Goicea | DJ | A |
| Yens | VD | - | Tg Ocna | BC | A |
| Yverdon | VD | - | | | 1 |
| Yvonand | VD | - | | | 4 |
| TOTAUX | | | | | 14 6 23 |



Classement alphabétique des communes suisses (+ une belge) et de leur(s) partenaire(s) en Roumanie (+ une en République de Moldavie). En noir, les 14 associations membres (A) ; en bordeaux, les 6 communes membres (C) ; en bleu, les membres individuels par commune (leur nombre).

A ces relations locales de partenariats, il faut ajouter le développement des 12 centres régionaux de pompiers volontaires (SVSU) et les 7 «partenariats de collaboration» dans le cadre du projet *Pompiers* coordonné par OVR-CH (carte dans *Le Réseau* N° 61, p. 11), ainsi que les 11 centres de santé, essentiellement dans des hôpitaux régionaux (carte p. 15), sous l'égide de la Commission Santé du Comité OVR-Suisse.

⇔ OVR a 30 ans ⇔

Commission « Santé »

Petit bilan de 8 années d'activité

Suite à un peu plus de 8 années d'activité, de novembre 2010 à janvier 2019, il a paru intéressant à la commission « Santé » d'OVR-CH de dresser un petit bilan de ses activités.

Les transports

Durant cette période, les bénévoles engagés dans cette action ont participé à la récolte de plus de 171 tonnes de matériel. Il a fallu 19 transports, 7 camions d'une capacité de 7,5 tonnes et 12 camions semi-remorques de 95m³ pour acheminer tout ce matériel dans les hôpitaux et les homes pour aînés de Roumanie. Ce qui représente deux à trois transports par an. Au début, il s'est agi de récupérer des lits à moteur et des matelas d'occasion qui étaient changés à l'Hôpital de Monthey. Les frais des premiers transports étaient alors assumés par l'association du Groupe de Solidarité St-Légier-Morăreni et l'Association d'Amitié Nendaz-Gherla en partenariat avec leur association d'OVR-RO.

Lors de chaque récolte de matériel et de chargement de camion, il y a des dépenses inhérentes à ces activités : intendance (il faut nourrir les troupes), et parfois aussi avoir recours à un camion pour transporter les lits et le matériel récolté dans un dépôt, dans l'attente d'un volume et d'un choix d'articles suffisant pour organiser un envoi. Les frais de douane

à Martigny se montent à CHF 77.- par camion. Un grand merci à l'agence en douane Cappi-Marcoz pour ce prix modique !

Dès 2014, ces frais sont pris en charge par le fonds OVR-CH affecté à la commission « Santé ». Jusque là, ils avaient été assumés par des membres privés d'associations OVR-CH.

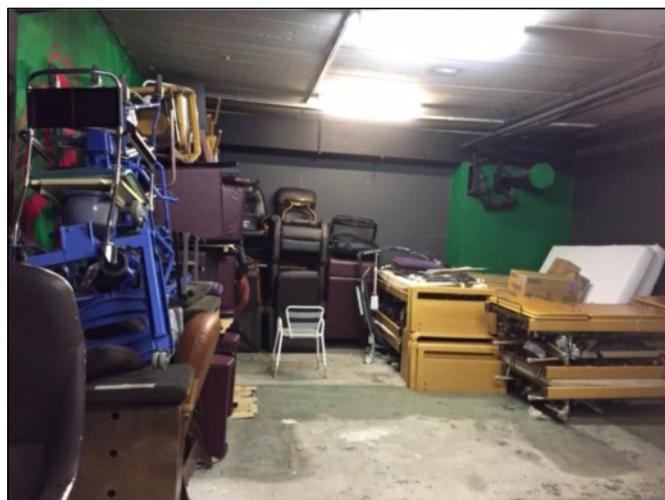
Stockage du matériel

De 2010 à 2012, nous avons, la plupart du temps, envoyé les lits récoltés directement en Roumanie le jour du changement de lits au sein de nos hôpitaux ou homes. Dès 2013, et jusqu'à l'été 2017, nous avons « squatté » une partie du dépôt de la commission « Pompiers » OVR-CH à Martigny. Puis, grâce au prêt d'un local spacieux et facilement accessible, mis à disposition par la commune de Monthey, nous bénéficions d'un lieu de stockage digne de ce nom, sur le site surveillé de Gessimo SA. Un badge nominal nous en autorise l'accès. Nous pouvons y entreposer l'équivalent d'environ 150 m³ de matériel. Dès que nous avons une réserve de 40 lits+matelas, et du matériel auxiliaire en suffisance, nous en établissons une liste et OVR-RO la propose aux institutions sanitaires roumaines qui lui en ont fait la demande. Le jour du chargement, Gessimo SA met gracieusement à notre disposition un élévateur qui allège beaucoup le travail. Le fait de disposer d'un dépôt permet aussi



Christiane Béguin

Le chargement du semi-remorque de 95 m³ se révèle parfois assez problématique pour utiliser l'espace au maximum



Christiane Béguin

Une partie du matériel entreposé dans le nouveau local mis à disposition par la commune de Monthey

de récolter deux ou trois lits à la fois, principalement dans des établissements médico-sociaux, à l'aide d'une auto et remorque. D'où le nombre croissant de donateurs.

Voilà pour le côté Suisse. Mais tout cela n'aboutirait à rien si, côté Roumanie, un immense travail de relations publiques et d'aide administrative n'avait été réalisé auprès des hôpitaux et des homes par OVR-RO, en la personne de son président, Francisc Giurgiu. Les démarches administratives douanières et les autorisations à obtenir auprès du ministère roumain de la Santé sont complexes, et varient souvent en fonction de nouvelles lois ou règlements d'application en permanente mutation. La Suisse n'est pas membre de l'UE, les formalités douanières sont compliquées dans le domaine de l'aide au développement et pas connues des administrations hospitalières. Un coup de chapeau à OVR-RO pour son aide juridique et administrative aux hôpitaux roumains.

Si les activités de la commission « Santé » ont duré jusqu'à ce jour, c'est bien sûr grâce, à l'engagement fidèle des partenaires suisses et roumains, mais aussi par le fait qu'OVR-RO a réussi à négocier la prise en charge du financement du transport par l'hôpital recevant la donation du matériel.

A ce jour, un TIR de 90 à 100 m³, de Martigny jusqu'en Roumanie, coûte entre € 2 700.- et 3 500.-, suivant le kilométrage et la compagnie roumaine de transport. C'est parfois un casse-tête pour ces hôpitaux de trouver le financement d'un transport. Il est intéressant de savoir qu'un hôpital ne peut accepter une donation et l'inscrire à son patrimoine en cas de dettes envers le ministère public des Finances. Ce qui est malheureusement souvent le cas. Cet aspect pour montrer que ce n'est pas simple pour nos partenaires roumains !

Pour le dernier transport de janvier 2019, une liste du matériel à donner a été distribuée à l'Hôpital de Miercurea Ciuc/Csík-szereda et à l'association diocésaine Caritas de Iași. Le premier qui a dit OK a reçu la donation. Il va de soi que c'est plus facile pour Caritas que pour un hôpital de réunir rapidement la somme correspondante au prix du transport. Donc, c'est Iași qui l'a remporté cette fois-ci.

Les chiffres sur 8 années...

171 tonnes de matériel récolté soit :

- 692 lits
- 294 tables de nuits
- 525 matelas (dont des matelas à air et anti-escarres)
- 150 chaises roulantes
- 450 cannes diverses
- 250 cadres de marche
- 35 cigognes
- 5 baignoires hydrauliques
- 6 baignoires pour handicapés
- 200 fauteuils divers

- 250 chaises
- bureaux, tables
- draps de lit et taies d'oreillers
- matériel de laboratoire, de stérilisation, de petite chirurgie, ECG, appareils pour physiothérapie, attelles diverses, échographe, etc.
- matériel scolaire : tables + chaises, tableau noir, etc.
- 1 séchoir à linge industriel
- matériel informatique
- protection incontinence
- lits de pédiatrie et nouveaux-nés, couveuses
- couvertures
- vêtements de travail pour infirmiers et cuisiniers
- ... et divers matériels auxiliaires pour personnes malades et/ou handicapées.

Tout ce matériel a été acheminé dans des hôpitaux, des homes et des associations caritatives, dans 11 centres de santé répartis dans 7 départements de Roumanie :

- Home à Gherla (Cluj)
- Hôpital de Deda (Mureș)
- Hôpital municipal d'Adjud (Vrancea)
- Centre diocésain Caritas de Iași (Iași)
- Hôpital de Panciu (Vrancea)
- Hôpital de Vidra (Vrancea)
- Hôpital (clinique) *Fundeni* à Bucarest (Ilfov)
- Hôpital départemental d'urgence de Focșani (Vrancea)
- Hôpital départemental d'urgence de Slobozia (Ialomița)
- Service social de Slobozia (Ialomița)
- Hôpital d'Urgence de Miercurea Ciuc/Csík-szereda (Harghita).

L'Hôpital municipal d'Adjud, qui a reçu 70,45 tonnes de matériel, en a redistribué dans les hôpitaux de Vidra, de Panciu, de Focșani, et *Fundeni*.

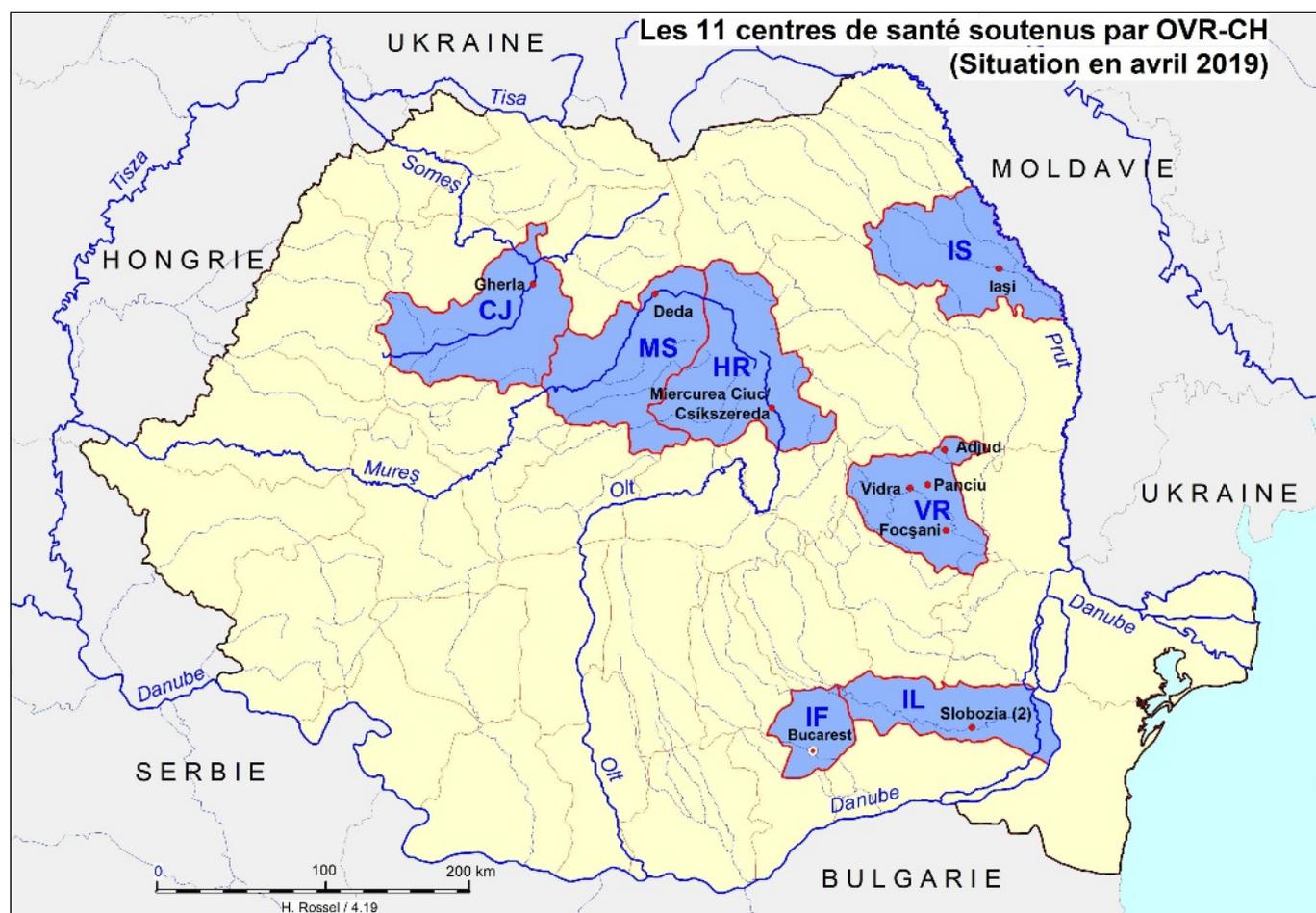
Ce n'est qu'une goutte dans l'océan, en comparaison du manque de matériel dans beaucoup d'institutions sanitaires de Roumanie. Cependant, bénéficier d'un lit confortable à l'hôpital rend le séjour moins pénible. Je l'ai constaté à mes dépens lors d'une hospitalisation de 12 jours à Cluj.

Un jour, nous embarquons 65 lits d'occasion sur un TIR roumain à Sierre. Des visiteurs de l'EMS où nous étions nous ont demandé : « Ah ! Vous amenez des lits neufs, c'est bien ! ». Juste pour décrire la qualité du matériel récolté, qui a été confondu avec du neuf !

Christiane BÉGUIN

Vous désirez soutenir notre action ?

- > Banque Raiffeisen, OVR-CH Commission médicale
- > Compte de société : CH69 8047 2000 0065 2863 0



Avec une grande reconnaissance pour tous les donateurs soutenant notre action !

- | | | | |
|---------------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| <i>Alters und Pflegeheim</i> | Sankt-Niklaus VS | <i>Foyer Louise Bron</i> | Fully VS |
| <i>Clinique de Miremont</i> | Leysin VD | <i>Foyer St-Jacques</i> | St-Maurice VS |
| <i>CMS de Sierre</i> | Sierre VS | <i>Foyer St-Joseph</i> | Sierre VS |
| <i>Dr Roger Waser</i> | Sierre VS | <i>Home La Providence</i> | Bagnes VS |
| <i>Ecoles de Bagnes</i> | Bagnes VS | <i>Home Le Glarier</i> | Sion VS |
| <i>EMS Château des Novalles</i> | Blonay VD | <i>Home St-Josef</i> | Susten VS |
| <i>EMS Home Salem</i> | St-Légier-La Chiésaz VD | <i>Home St-Sylve</i> | Vex VS |
| <i>EMS La Colline</i> | Chexbres VD | <i>Hôpital cantonal de Sion</i> | Sion VS |
| <i>EMS La Maison du Pèlerin</i> | Le Mont-Pèlerin VD | <i>Hôpital d'Aigle</i> | Aigle VD |
| <i>EMS La Venoge</i> | Penthalaz VD | <i>Hôpital de Gravelone</i> | Sion VS |
| <i>EMS Les Rosiers</i> | Blonay VD | <i>Hôpital de Monthey</i> | Monthey VS |
| <i>EMS Riond-Vert</i> | Vouvry VS | <i>Hôpital de Sierre</i> | Sierre VS |
| <i>Fondation Boissonnet</i> | Lausanne VD | <i>Marcel Blanc SA</i> | Le Mont-sur-Lausanne VD |
| <i>Foyer de la Côte</i> | Corcelle NE | <i>Sodimed SA</i> | Sion VS |

Adresses pour informations

En Suisse

- Christiane BÉGUIN : +41 79 872 44 84 ; E-mail : christiane.beguini@yahoo.fr
 - Vera ROSSEL : +41 78 667 98 31 ; E-mail : v.rossel@prossel.com

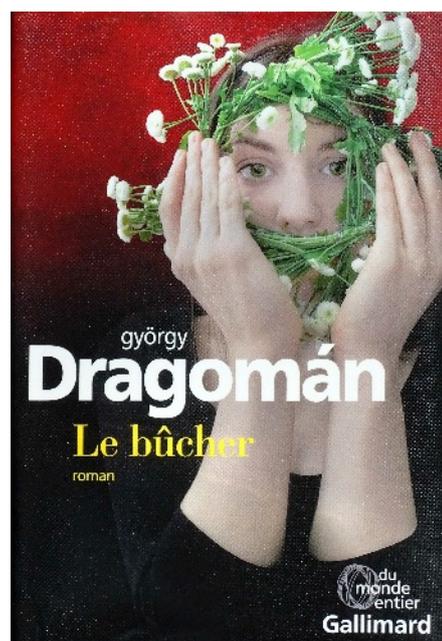
En Roumanie

- Francisc GIURGIU, Bălăneasa, RO-607286 Livezi
 +40 234 332 861 ou +40 744 510 147; E-mail : francisc_ovr_ro@yahoo.com

Coin bibliothèque : *Le bûcher*

DRAGOMÁN György, *Le bûcher*, « Du monde entier », Gallimard, Paris, 2018.

Considéré comme l'un des écrivains de langue hongroise le plus en vue de la littérature actuelle, György Dragomán est né en Transylvanie, en 1973 à Târgu Mureş/Marosvásárhely. En 1988, un an avant la chute du régime de Ceauşescu, la famille part s'installer en Hongrie, à Budapest. Il entreprend des études de philosophie et de littérature anglaise contemporaine. Tant en Hongrie qu'au niveau international, la critique est élogieuse pour ses deux premiers romans, *Le livre de l'anéantissement* (*A pusztítás könyve*) et *Le Roi blanc* (*A fehér király*). *Le Bûcher* (*Máglya*), publié en Hongrie en 2014, vient d'être traduit en français par Joëlle Dufeuilly. Une génération après la « révolution » ! En 2011, György Dragomán obtient le prix Jan Michalski, prix littéraire suisse qui récompense une œuvre de la littérature mondiale et qui reconnaît sa contribution internationale. A côté de son travail



d'écriture, Dragomán se consacre à la traduction d'auteurs de langue anglaise.

L'histoire nous transporte dans un pays jamais nommé, mais qui se reconnaît très vite par l'ambiance et les faits évoqués. Entièrement écrit à la première personne, la narratrice est une adolescente de 13 ans. Elle est à l'orphelinat, ses parents sont décédés quelques mois plus tôt dans un accident de voiture. Elle est convoquée par la directrice et attend

dans le couloir. Au mur les portraits des lycéennes de terminales en chemisier blanc, cheveux nattés. Puis rencontre avec sa grand-mère, seule parente vivante, venue la chercher et l'emmener chez elle. Pour gagner sa confiance, l'aïeule lui remet sa montre, un bijou de famille. Dans la cour, les restes calcinés d'un grand feu allumé avec les portraits, les insignes des pionniers, les drapeaux, panneaux, livres, écriteaux et tout ce qui peut rappeler le terrible « camarade général ». Le titre s'explique !

En quittant l'orphelinat, la grand-mère prend un morceau de cadre noirci par le feu et trace cinq traits noirs dans la main de sa petite-fille. Symboliquement, ce sont les cinq mois de séjour à

l'orphelinat, mais aussi tout le passé, et elle lui fait jeter le bout de bois derrière le dos.

Le ton est donné. Il faut aller de l'avant.

Les longues heures de voyage vers la région de la grand-mère permettent aux deux de s'apprivoiser, de commencer à se découvrir et se connaître, l'aînée faisant le plus souvent les premiers pas. C'est le début de la découverte de la réalité. Toujours attentive et compréhensive, la grand-mère apprend à sa petite-fille à faire face, par l'exemple ou par la parole. L'adolescente découvre très vite des situations irrationnelles, entre autres lorsque, dans le train qui les ramène à la maison, elles rencontrent un groupe de musiciens tsiganes jouant à l'occasion du décès d'un des leurs. Encore une histoire de deuil !

Désormais chargée de l'éducation de sa petite-fille, la grand-mère l'inscrit au collège de la localité. Elle lui apprend à se débrouiller seule, à ne pas croire tout ce que l'on raconte et à se méfier des rumeurs. Les apprentissages sont durs : ceux de l'adolescente qui grandit, avec un corps qui change, qui doit s'insérer dans un nouveau milieu avec des camarades inconnus, qui doit adopter un nouveau mode de vie dans un nouveau milieu. Et quel milieu ! Celui d'un bourg qui, comme partout dans le pays, a subi la terreur d'un régime pendant des décennies. Sans parler de séquelles du nazisme encore présent dans les mémoires des plus âgés. Chacun est porteur de secrets, chacun a vécu les événements à sa manière. La grand-mère ne se résout à raconter sa tragique histoire que par bribes et morceaux. A travers celle du grand-père décédé, omniprésent par tous les objets encore disposés partout dans la maison, celle des parents, celle de l'amie juive et de sa famille, qu'elle n'a pas pu sauver, Emma parvient à reconstituer, petit à petit, l'histoire de sa famille et son pays.

Le climat d'après la « révolution » est cruel car la reconstruction n'est pas évidente. Le climat de suspicion, de soupçon d'espionnage au profit des autorités pourrait encore l'atmosphère et les relations, autant familiales qu'entre amis ou voisins. Pour l'adolescente, c'est l'incompréhension totale mais, courageusement, elle fait face, se défend et questionne. Certaines réponses sont malveillantes, d'autres la mettent en confiance et la confortent dans son idéal et sa recherche de vérité. Son professeur de dessin, la bibliothécaire Anka, amie de sa mère, et monsieur Pali, son entraîneur de courses d'orientation, sont des points de repère.

Le souvenir de ses parents la poursuit partout et ce deuil inachevé, elle le partage avec sa grand-mère qui comprend que les souvenirs sont douloureux, qu'ils sont difficiles à mettre en paroles. C'est pourquoi se taire est plus facile. Pourtant, la parole pourrait être libératrice.

La vieille dame, depositaire d'une mémoire plus ancienne, a réussi à surmonter son amnésie grâce à la parole partagée avec celui qu'elle a rencontré dans un asile psychiatrique, son mari. Elle révèle petit à petit son passé, celui du grand-père, celui des parents lors de longs monologues exprimés à la deuxième

personne du singulier, écrit en italique, comme pour mieux se distancer de ses souvenirs douloureux.

Pas à pas, souvent confrontée à des croyances ancestrales, à des rituels qu'on pourrait taxer de sorcelleries, Emma trace son chemin et découvre sa personnalité. Douée pour le dessin, très observatrice de la nature, mais aussi de la nature humaine, douée aussi pour la course à pied et l'orientation, elle ose s'affirmer courageusement autant par la parole que par des actes. Narratrice de son histoire, elle utilise un style particulier, volontairement lent, décrivant dans le détail gestes, actions, cadres et climats. Par un surprenant monologue, tout en se construisant, en traçant son chemin, la jeune adolescente épate par son réalisme, mais aussi par sa fantaisie, sa fantasmagorie, sa manière d'accepter l'explicable, en attendant patiemment la réponse à ces mystères. La vie de la jeune fille est à l'image de la société, elle en est une métaphore ; elle se cherche, se perd, s'imagine, se rêve, se fantasme, s'oublie pour ne pas souffrir, c'est une société en transition sur un nouveau chemin, pour se reconstituer et ébaucher de nouveaux horizons. Le don d'Emma pour la course d'orientation n'est pas un hasard. L'élaboration subtile de ce langage à différents niveaux est vraiment une excellente trouvaille de György Dragomán.

C'est un livre sur la mémoire, sur l'oubli, le pardon et la réconciliation, mais aussi la dure réalité du deuil et de l'absence, la recherche de la vérité toujours fuyante et l'expérience de la liberté. Liberté si difficilement conquise et, si elle est obtenue dans les faits, il faut encore savoir ce qu'elle signifie. Les freins à l'expression de cette liberté restent tenaces et posent des questions. Que va-t-on faire de cette liberté ? Sera-t-elle la liberté du potache lançant des boulettes de papier, faisant des farces ridicules à un camarade ou faisant exploser le chaudron du vendeur de marrons qui essaie vaillamment de gagner quelques sous ? Ou sera-t-elle une liberté plus mature, plus réfléchie, exercée en connaissance de cause ? Une liberté qui aura tiré les leçons du passé ? Où cette liberté va-t-elle orienter le village, la ville, le pays ?

C'est aussi un livre sur la culpabilité. Se sentir coupable d'être encore en vie. Pourquoi suis-je en vie, alors que ma sœur jumelle a été tuée par les balles des soldats, se désole Krisztina, une camarade de classe d'Emma. Se sentir coupable de n'avoir pas fait plus, alors qu'on a fait l'impensable pour sauver une amie, une sœur, un frère, un mari, raconte la grand-mère. Se sentir coupable parce qu'on pense avoir fait des concessions devant un dilemme, où la réputation, la vie de l'être aimé est en jeu. Se sentir coupable d'avoir pris une décision rapide, en essayant de se renier le moins possible, dans une situation où le bourreau aura le dernier mot.

Emma et Krisztina, camarades d'école, d'abord méfiantes et ennemies, vivent la même situation de deuil et d'incertitudes. Elles l'expriment par l'automutilation, Emma se pique avec son compas ou une aiguille, Krisztina se brûle avec une cigarette. Ces blessures infligées sont pour Krisztina moins douloureuses que celles de l'absence et de la culpabilité. Ensemble, elles finissent par pleurer, pleurer pour extirper ce trop plein de douleurs et se dire qu'elles sont vivantes, que le mensonge est mort et qu'elles sont libres.

Lentement, tous les indices qu'Emma a mémorisés, consciemment ou non, se mettent en place comme les pièces du puzzle de la lettre déchirée. Sa grand-mère est enlevée, séquestrée et sur le point d'être lynchée par une foule excitée par un meneur qui s'arroge le droit de faire justice. En se focalisant sur des boucs émissaires, l'attention est détournée de ceux qui n'ont pas intérêt à ce qu'on regarde de tout près leur propre passé. Procédé encore bien rôdé actuellement !

La jeune fille comprend finalement où se trouvent les documents cachés et compromettant pour certains, mais tant recherchés sans relâche par d'autres pour faire éclater la vérité. Aidée de son ami, elle réussit à tirer son aïeule inanimée des griffes des soi-disant justiciers. Cette dernière parviendra-t-elle à survivre encore une fois ?

D'infimes détails, comme les tulipes que la grand-mère trace dans la farine quand elle transmet l'art de la pâte à strudel, trahissent l'appartenance de l'auteur à la minorité magyarophone de Transylvanie. Les "fleurs de mars", (*mărțișor*) une tradition encore vivace aujourd'hui, est un autre détail à mettre au compte de l'appartenance à la Roumanie.

En filigrane, des références à des événements historiques connus, comme les cadavres entreposés sur la glace de la patinoire puis enterrés dans un endroit inconnu, permettent d'imaginer et situer la trame de ce roman en Roumanie ; de même que la recherche des documents cachés par la police secrète permettrait d'approcher la vérité.

Emma, prénom de la grand-mère, mais aussi de la narratrice, l'adolescente !

Ce n'est pas un hasard si le livre a paru en 2014. La jeune fille représente la nouvelle génération, celle qui n'a pas connu tous ces événements, celle qui peut partir sur d'autres bases. On peut aisément se mettre à la place d'Emma, car ce qu'elle découvre avec ses yeux d'adolescente, c'est ce que nous, Occidentaux, avons découvert en arrivant en Roumanie. Nous avons en quelque sorte parcouru le même chemin, mais avec plus de distances. Nous pouvons comprendre Emma. Nous l'avons rencontrée, accompagnée et pleuré avec elle ! Nous l'accompagnons maintenant sur son chemin d'adulte.

Laissons finalement la parole à l'écrivain lui-même. « *C'est ma Roumanie, pas la Roumanie. Si vous cherchez sur une carte, vous ne trouveriez pas. Je n'ai pas voulu écrire un livre historique. J'écris sur mon enfance, mais mon enfance réinventée. J'ai voulu écrire sur ce que je connaissais le mieux : mon village natal, parce que j'avais le mal du pays et que je ne pouvais pas y retourner. Mais je l'ai détruit et reconstruit à travers mes romans. Le jour où j'ai compris que nous devions partir, j'ai décidé d'apprendre mon village par cœur. Chaque jour, je m'entraînais à mémoriser quelques rues. Je crois que c'est ce jeu qui a fait de moi un écrivain... Pendant vingt ans j'ai rêvé de cet endroit. Pour m'endormir, je m'imaginai arpenter ces rues. Encore aujourd'hui, j'y retourne parfois dans mon sommeil.* » (*)

Vera ROSSEL

(*) Propos recueillis par Sophie PUJAS, *Le Point*, Paris, 23 novembre 2018.

de Roumanie - Nouvelles de Roumanie - Nouvelles de Roumanie – Nouvelles

L'idée de départ avait été de présenter séparément les articles qui analysaient la prise par la Roumanie de la présidence tournante de l'Union européenne et ceux qui parlaient de la situation interne du pays relative à la réforme de la justice et à la lutte contre la corruption. Mais l'évolution de la politique politicienne du pays a vite « amalgamé » les deux sujets pour n'en faire qu'un seul, traité de façon très différenciée selon les approches, et véhiculant souvent des clichés, soit sur l'Europe, soit sur la Roumanie. Cette double approche constitue donc l'essentiel de cette revue de presse. Les autres sujets, présentés dans un second temps, n'en sont pas moins importants pour autant, chacun dans leur domaine.

La Rédaction

La Roumanie préside l'Union européenne

En froid avec Bruxelles, la Roumanie prend la tête de l'UE

La Roumanie a pris ce mardi 1er janvier la tête d'une Union européenne secouée par le Brexit et la montée des eurosceptiques. La semaine dernière, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker exprimait ses doutes sur l'aptitude du pays à assumer cette présidence.

Pour la première fois depuis son adhésion en 2007, la Roumanie prend la présidence tournante de l'Union européenne. Finalisation du Brexit d'ici mars, élections européennes en mai avec des forces souverainistes en embuscade, difficultés à boucler le budget communautaire... Rarement une présidence aura été confrontée à autant de défis.

Un pays en froid avec Bruxelles

La Roumanie a vu ses relations avec Bruxelles se détériorer fortement ces derniers mois sur fond de réformes controversées du système judiciaire initiées par le Parti social-démocrate (PSD) au pouvoir. Cette vaste refonte souhaiterait corriger les «abus» des magistrats. L'Union européenne estime pour sa part que cette réforme saperait la lutte contre la corruption, un mal endémique dont souffre ce pays.

Ainsi, la Roumanie, ancien pays communiste de 20 millions d'habitants, a multiplié les critiques virulentes contre Bruxelles ces derniers mois. La semaine dernière, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, affichait d'ailleurs ses doutes quant à cette présidence. «Le gouvernement de Bucarest n'a pas encore pleinement compris ce que signifie présider les pays de l'UE», avait-il affirmé au quotidien allemand *die Welt*.

Exécutif divisé

M. Iohannis, qui représentera le pays au Conseil européen, s'est voulu rassurant, soulignant que le pays était «bien préparé» et assumerait la présidence «d'une manière appropriée». Mais les soubresauts de la politique roumaine et la volonté de la majorité de mener coûte que coûte sa réforme judiciaire risquent de peser sur la présidence de l'UE. «Le gouvernement PSD a commencé à faire pression sur les autorités judiciaires et anticorruption roumaines d'une manière qui rappelle ses homologues en Pologne et Hongrie», deux autres pays très critiques envers le fonctionnement de l'UE, note le chercheur Luka Oreskovic, dans une note du think tank European Council on Foreign Relations (ECFR).

Pour leurs détracteurs, ces mesures n'ont d'autre but que d'alléger le casier judiciaire de nombreux élus et proches du PSD, à commencer par M. Dragnea, déjà condamné à de la prison avec sursis pour fraude électorale et visé par deux autres procédures. Les sociaux-démocrates accusent pour leur part les procureurs anticorruption de faire partie d'un «Etat parallèle» agissant contre le pouvoir élu.

Dans ce contexte, le ton populiste, voire nationaliste, du chef des sociaux-démocrates relève davantage de l'opportunisme que de l'idéologie, estime le politologue Andrei Taranu: «Il copie la rhétorique illibérale du premier ministre hongrois Viktor Orban, sans toutefois en comprendre les concepts». Reste que Bucarest veut faire passer rapidement un décret d'amnistie qui pourrait bénéficier aux responsables politiques ayant des démêlés avec la justice. Un tel projet marquerait le franchissement d'une ligne rouge, prévient-on de source européenne. La Roumanie, qui «pâtit déjà d'un handicap en termes de crédibilité», devrait alors dépenser son énergie à se défendre vis-à-vis de ses partenaires au lieu de s'occuper des dossiers européens, avertit la même source.

Une future «Silicon Valley» d'Europe de l'Est

Avec un salaire moyen brut de 970 euros par mois et un produit intérieur brut (PIB) par habitant représentant 62% de la moyenne européenne, la Roumanie est parmi les pays les plus pauvres des vingt-huit, derrière la Bulgarie, au coude à coude avec la Croatie. Depuis la chute du régime communiste fin 1989, et de façon accélérée depuis l'entrée dans l'UE, quelque quatre millions de Roumains sont partis vivre et travailler à l'étranger, soit environ 20% de la population. Si cet exode a vidé les villages et suscité une grave pénurie de main-d'œuvre, il s'est aussi traduit par d'importants transferts d'argent vers les familles restées au pays: 4,3 milliards de dollars, soit 2% du PIB en 2017.

En outre, le secteur informatique connaît un boom en Roumanie que les experts décrivent comme une future «Silicon Valley» d'Europe de l'Est. Plusieurs compagnies, dont Bitdefender ou UiPath, se sont imposées à l'international, tandis que des milliers de jeunes informaticiens sont recrutés tous les ans par les géants du secteur. (AFP, *Le Figaro*, Paris, 1er janvier 2019)

*** **

Guerre de tranchée politico-judiciaire en Roumanie

Depuis le 1er janvier, la Roumanie assume la présidence tournante de l'Union européenne. Une Roumanie qui offre le spectacle d'une guerre sourde permanente entre pouvoirs législatif et exécutif d'un côté, judiciaire de l'autre.

L'Europe avait été très claire : pour intégrer ses rangs, il fallait que la Roumanie fasse un sérieux effort de ménage et mette un terme à la corruption endémique minant sa classe politique. C'est l'ancienne magistrate et défenseure des droits Monica Macovei qui, à l'époque en 2005, avait été appelée pour ce faire à la tête du ministère de la Justice. Elle a créé le Parquet National anti-corruption, le DNA :

« Ce parquet, je l'ai créé pour traiter la corruption de "haut niveau" et cela a marché. Par exemple, pour la seule année 2016-2017, on a eu

les condamnations définitives de quatre ministres, 25 parlementaires, 75 maires et bien d'autres fonctionnaires. Et même des magistrats. » Jusqu'en 2016, en effet, le DNA a multiplié mises en accusation et condamnations. Et puis les choses ont changé avec la victoire électorale et le retour aux affaires du Parti Social Démocrate, le PSD. Raluca Pruna, elle aussi ancienne ministre de la Justice, est aujourd'hui haut-fonctionnaire européen en charge à Bruxelles de la criminalité financière justement :

« En 2016, il y avait eu un grand sommet anti-corruption à Londres et la Roumanie y a été présentée comme un exemple pour la région parce qu'on avait un Parquet qui était indépendant et qui s'attaquait à des politiciens et à des cas de haute corruption. Mais pour les politiciens corrompus, ce parquet était un danger et l'agenda qu'ils ont commencé à mettre en oeuvre depuis 2017 était justement d'essayer de démanteler les compétences du Parquet National anti-corruption. »

"Ce n'est pas une guerre contre les juges, c'est une guerre contre les abus commis par certains procureurs"

Au printemps, la cheffe du Parquet anti-corruption était démise de ses fonctions et on a multiplié les réformes judiciaires visant toutes à rogner les prérogatives des Parquets. Côté gouvernement, on explique que ceux-ci multiplient les abus : *"Ce n'est pas une guerre contre les juges, c'est une guerre contre les abus commis par certains procureurs"*, explique par exemple le sénateur PSD Titus Corleatsan. Mais c'est le fait que ces procureurs travaillent avec les services de renseignement du pays qui semble surtout choquer les politiques ; les procureurs ont confié des compétences d'enquête judiciaire aux services de renseignement : *"C'est inacceptable et non-démocratique"*, poursuit le sénateur Corleatsan.

L'argument est en fait étrange : dans la plupart des pays Occidentaux, procureurs ou juges d'instruction travaillent régulièrement avec des officiers de Police judiciaires affectés dans des services de renseignement : le FBI aux États-Unis, la DGSI en France... Cette dénonciation d'une collusion des magistrats et des agents de renseignements est devenue l'antienne favorite du président du Parti Social Démocrate Liviu Dragnea. Devant les cadres de son parti, le 16 décembre dernier, il menaçait ces procureurs et ces officiers les accusant d'avoir "cassé" l'indépendance de la justice. Il appelait surtout de ses vœux une loi d'amnistie, dont il serait sans doute le premier bénéficiaire. Condamné pour fraude fiscale, Liviu Dragnea ne peut en effet siéger au sein du pouvoir exécutif. Il préside en revanche la Chambre des députés et c'est depuis ce "perchoir" qu'il dirige *de facto* la politique du pays, le Premier ministre se contentant de faire acte de présence. *"Pour le gouvernement, remarque encore l'ancienne ministre de la Justice Raluca Pruna, "la priorité est de régler les affaires judiciaires et pénales de M. Dragnea principalement. Il faut dire que Dragnea a déjà été condamné dans une affaire de corruption, ce qui fait de la Roumanie un cas unique dans l'Union européenne. Je ne connais pas d'autre politicien exerçant des responsabilités politiques tout en ayant été condamné définitivement par une cour de justice"*.

Et visiblement Liviu Dragnea ne compte pas en rester là, même si une seconde affaire de corruption le concernant doit arriver devant les tribunaux à la mi-janvier. Liviu Dragnea et sa majorité parlementaire poussent aujourd'hui avant tout les feux d'une large amnistie. (Eric BIEGALA et Paul COZIGHIAN, *France-Culture*, Paris, 8 janvier 2019)

*** **

Juncker lance la présidence roumaine de l'UE dans une ambiance acerbe

C'est dans un climat de tension palpable que la Roumanie prend la présidence tournante de l'Union européenne. Une ambiance délétère qui s'étend à de nombreux pays de l'est de l'Europe.

L'Union européenne n'avait pas besoin de cela. Hasard du calendrier institutionnel, c'est une Roumanie en plein doute, et en pleine confrontation avec la Commission européenne, qui s'est vue remettre les clefs jeudi, pour six mois, de la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Les commissaires européens ont fait le déplacement à Bucarest, jeudi et vendredi, pour donner le coup d'envoi d'une présidence qui va pourtant devoir affronter des défis importants pour l'Union.

Entre un Brexit qui menace de déstabiliser tout l'édifice, une élection européenne au mois de mai qui pourrait voir les partis eurosceptiques compromettre le projet européen, une négociation épique sur l'avenir du budget européen qu'il va falloir faire avancer, et quelques dossiers importants à boucler avant la fin de la mandature (union des marchés de capitaux, marché du numérique), l'agenda est exceptionnellement chargé. S'y ajoute la question migratoire, toujours explosive et instrumentalisée politiquement.

Echapper aux sanctions

La Roumanie sera-t-elle à la hauteur ? La mission officielle de la Commission européenne à Bucarest entamée jeudi a pour fonction de faire comme si chacun le croyait. D'autant que, comme l'assure un diplomate, *« les équipes bruxelloises de la Roumanie sont tout à fait au niveau »*.

Mais la division règne au cœur de l'Etat, avec un président de droite et un gouvernement social-démocrate soupçonné de mener des réformes visant à permettre à ses membres d'échapper aux sanctions pour corruption. Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, s'est chargé, dans une charge exceptionnellement dure qui *« ne doit rien au hasard »*, selon un pilier de la machine bruxelloise, de faire part de ses doutes. *« Le gouvernement de Bucarest n'a pas encore pleinement compris ce que signifie présider les pays de l'UE »*, a-t-il lâché.

Quant à l'homme fort des socio-démocrates roumains, Liviu Dragnea, déjà condamné pour fraude électorale, il vient d'attaquer la Commission européenne devant la Cour de justice de l'UE, espérant remettre en cause un rapport de l'Office européen de lutte anti-fraude qui l'accuse d'un détournement massif de fonds européens.

Paralysie politique

La multiplication des pays à problème à l'est de l'Union européenne commence à rendre la cohabitation délicate surtout lorsque leurs dirigeants représentent politiquement et juridiquement l'Europe à l'étranger et participent aux négociations avec les pays tiers. La Roumanie semble vouloir s'inspirer de ses voisins hongrois et polonais qui ont multiplié ces dernières années les atteintes à l'indépendance du pouvoir judiciaire et s'en prennent aux organes anti-corruption. La Pologne fait l'objet d'une procédure au titre de l'article 7 pour violation de l'Etat de droit et elle est dans le collimateur de Bruxelles aux côtés de la Hongrie pour son refus d'accepter des réfugiés, montrant par là qu'elle rejette les valeurs humanistes européennes.

C'est une situation inédite depuis le début de la construction européenne et ces refus répétés portent en germe le risque d'une paralysie politique de l'Union. Fait nouveau depuis quelques mois, ces gouvernements qui font fi des règles démocratiques sont défiés par leurs

propres opinions publiques. En Pologne l'hiver dernier, en Roumanie durant l'été, en Hongrie tout récemment. De quoi peut être faire réfléchir leurs dirigeants au moment où ils se lancent dans la campagne des européennes. (Catherine CHATIGNOUX, *Les Echos*, Paris, 10 janvier 2019)

*** **

Roumanie: européenne, mais pas trop !

Alors que le pays miné par la corruption accueille la présidence européenne, le chef du parti au pouvoir attaque en justice la Commission de Bruxelles.

Il neige à Bucarest, le paysage est féérique et la crème des institutions européennes est là pour les cérémonies qui accompagnent le début de la présidence tournante de l'Union européenne que la Roumanie doit assurer pendant six mois. Tout a été préparé pour que les événements officiels se passent bien. Mais il y a un bémol : les tensions au sujet de la corruption qui ont divisé la classe politique et l'opinion publique. Le gouvernement social-démocrate a tenté à plusieurs reprises de limiter les pouvoirs des magistrats en vue de blanchir son leader Liviu Dragnea, condamné à deux reprises à la prison : en 2016 à deux ans de prison avec sursis pour fraude électorale, et en 2018 à de la prison ferme pour trafic d'influence, condamnation qu'il a contestée en appel. « Ce sont des condamnations politiques, a-t-il répété à plusieurs reprises. Je suis innocent. » Liviu Dragnea, président de la Chambre des députés, dirige le gouvernement dans l'ombre. Ses condamnations pénales l'ont empêché d'accomplir son rêve de devenir Premier ministre. Ses tentatives visant à blanchir son casier judiciaire grâce à une amnistie se sont heurtées à l'opposition du président libéral d'origine allemande [sic!] Klaus Iohannis et à la réaction virulente de la rue qui a été le théâtre de plusieurs manifestations anticorruption. Et les malheurs du chef de file des sociaux-démocrates sont loin d'être terminés. Il fait également l'objet d'une enquête dans laquelle il est accusé par l'Office européen de lutte antifraude (Olaf) de Bruxelles d'avoir détourné 21 millions d'euros de fonds européens. En septembre 2016, l'Olaf avait demandé à l'UE de récupérer la totalité des 21 millions d'euros destinés à un projet de construction de routes.

Procès contre la Commission

Mercredi 9 janvier, Liviu Dragnea n'a rien trouvé de mieux que d'intenter un procès contre la Commission européenne auprès de la Cour de justice de l'UE. Il la poursuit en tant qu'autorité de tutelle de l'Olaf, organisme qui enquête sur les fraudes concernant le budget européen. Assumer la présidence de l'Union européenne et accuser la Commission de Bruxelles est une contradiction qui semble échapper au gouvernement. « La Roumanie est prête à gérer la présidence de l'UE du point de vue technique, a déclaré le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker. Mais je crois que le gouvernement de Bucarest n'a pas vraiment compris ce que c'est que de présider les pays de l'UE. » (Mirel BRAN, *Le Point*, Paris, 11 janvier 2019)

*** **

Recours à l'Europe pour la justice roumaine menacée

Alors que la Roumanie vient de prendre les rênes du Conseil de l'Union européenne, les menaces sur l'indépendance de sa justice se multiplient. Les citoyens comme les magistrats cherchent à obtenir le

soutien des dirigeants européens dans leur lutte pour préserver leur jeune démocratie.

A Bucarest, le bureau des procureurs auprès de la Haute Cour de cassation et de justice s'érige en face du Palais du peuple et du ministère de la Justice. Son plus haut représentant en arpente les couloirs, fièrement. « *Voici les portraits de tous les procureurs généraux qui m'ont précédé*, raconte Augustin Lazăr, le 38e à occuper cette fonction depuis 1862. »

Augustin Lazăr est arrivé en avril 2016, et devrait rester jusqu'en avril prochain, mais son mandat pourrait bientôt être écourté. Ces derniers jours, le ministre de la Justice Tudorel Toader redouble d'efforts pour obtenir sa révocation. Il a entamé cette procédure en octobre dernier, invoquant les « *discours à caractère accusateurs* » tenus par le procureur général sur la réforme judiciaire, lancée par la majorité sociale démocrate.

Menace sur la séparation des pouvoirs

Bien que le Conseil supérieur de la magistrature et le Président aient rendu un avis négatif à cette initiative, Tudorel Toader a annoncé, le 7 janvier, vouloir saisir la Cour constitutionnelle.

« *C'est clairement une action politique*, pense Augustin Lazăr. *La démarche du ministre dépasse ses attributions, car seul le Conseil supérieur de la magistrature peut évaluer les procureurs. C'est évidemment un outrage à l'Etat de droit, qui pourrait déboucher sur un dangereux précédent, et cela ne devrait pas arriver dans un Etat européen.* »

Le scénario du ministre de la justice est pourtant rodé puisqu'il a déjà débouché sur le limogeage de Laura Codruța Kövesi, l'ancienne cheffe de la Direction nationale anti-corruption, en juillet 2018. Courant décembre, cette icône nationale a attaqué l'Etat roumain devant la Cour européenne des droits de l'homme. « *Je ne demande ni à être réinstallée à la tête de la DNA, ni une compensation financière. Ma plainte vise uniquement à mettre un terme à la procédure abusive consistant à révoquer les futurs procureurs en Roumanie* », a-t-elle déclaré dans la presse.

Blanchir les corrompus ?

Le sort des procureurs n'est pas le seul élément inquiétant dans la croisade de la majorité contre l'indépendance de la justice. Les parlementaires ont annoncé vouloir adopter, d'ici au 15 janvier, une loi d'amnistie et de grâce collective, susceptible de bénéficier à des responsables politiques, ou de « *réparer des injustices et des abus commis par des magistrats* », selon Liviu Dragnea, le chef du Parti social-démocrate.

Déjà condamné à de la prison avec sursis en 2016 et visé par deux dossiers de corruption, le président de la Chambre des députés pourrait lui-même être blanchi, selon ses détracteurs, si un tel texte était adopté. Sa condamnation l'empêche jusqu'à présent de briguer le poste de premier ministre.

« *Même sous la période communiste, ce genre de mesures n'a pas été pris*, alerte Dragoș Călin, juge à la Cour d'appel de Bucarest et coprésident de l'Association du forum des juges de Roumanie. *Une grâce collective peut affecter la confiance dans la justice et accentuer le sentiment d'insécurité sociale, sans pour autant conduire à la baisse de la surpopulation pénitentiaire* », contrairement à ce que prétend le gouvernement, qui ne suit pas les recommandations de la Commission de Venise sur le respect de la justice.

L'appel à l'Europe

Sur ce chemin glissant, les Roumains comptent sur la présidence de leur pays à la tête de l'Union européenne pour obtenir davantage de

vigilance de la part des dirigeants européens. Près de 600 citoyens se sont réunis, le 10 janvier, devant l'Athénée de Bucarest. « *Nous voulons vivre dans un pays européen, non dans une dictature* », ont-ils répété.

« *Nous avons souhaité montrer que nous ne sommes pas tous des voleurs et que nous méritons d'être sauvés. Les efforts de résistance des citoyens, de l'UE et des magistrats mis bout à bout vont bien finir par changer la situation* », espèrent Cătălin Teniță, membre du groupe Geeks4democracy, et déjà prêt, comme les autres, à multiplier ses appels à l'Europe pendant ce semestre.

La promesse non tenue de la lutte contre la corruption

En 2007, la Roumanie a adhéré à l'Union européenne avec la promesse de progresser en matière de lutte contre la corruption.

Le 31 janvier 2017, un peu plus d'un mois après sa victoire aux législatives, le gouvernement socio-démocrate annonce une ordonnance d'urgence prévoyant déjà une grâce collective et la dépenalisation de faits de corruption inférieurs à 44 000 €.

Jusqu'à 300 000 Roumains ont manifesté contre cette mesure, avec succès. Avant de s'attaquer à l'indépendance des procureurs, cela malgré la menace de sanctions européennes, la majorité a déjà réformé le code pénal et réduit les peines pour de nombreuses infractions. (Aline FONTAINE, *La Croix*, Paris, 14 janvier 2019)

*** **

Roumanie. Le gouvernement tente d'apaiser les magistrats en colère

La réforme de la justice voulue par l'exécutif roumain est contestée par le parquet en charge de la lutte contre le crime organisé. Le ministre Tudorel Toader a annoncé lundi qu'il retirait deux articles controversés du décret d'urgence adopté la semaine précédente. Le ministre roumain de la Justice Tudorel Toader a fait un geste lundi pour tenter d'apaiser une fronde sans précédent des magistrats en annonçant l'abrogation de deux articles controversés d'un décret ayant suscité les critiques de la Commission européenne, alors que doit être nommé ce mardi le chef du parquet européen de la lutte contre la corruption.

Cette concession intervient alors que le parquet en charge de la lutte contre le crime organisé et le terrorisme (DIICOT) s'est joint aux procureurs d'une dizaine de parquets à travers la Roumanie, qui menacent de suspendre leur activité la semaine prochaine si le projet incriminé n'est pas retiré.

Prendre en compte la « préoccupation » des procureurs

Le décret d'urgence adopté mardi dernier [19 février, ndlr] par le gouvernement du Parti social-démocrate (PSD) modifie les règles de nomination des différentes catégories de magistrats et donne des pouvoirs supplémentaires à une nouvelle juridiction disciplinaire.

Evoquant la « préoccupation » des procureurs, Tudorel Toader a notamment précisé qu'un article permettant à un juge d'être nommé chef d'un parquet sera abrogé. Il a également assuré que tout texte concernant le système judiciaire serait dorénavant soumis au conseil de la magistrature avant son adoption, comme le prévoit déjà - en vain - la loi en vigueur.

Les associations de magistrats ayant dénoncé ce décret n'ont pas indiqué dans l'immédiat si elles renonçaient à leur mouvement de protestation [qui a effectivement eu lieu le 22 février, ndlr].

Tensions en Roumanie

Le président de centre droit Klaus Iohannis a en revanche exhorté le

gouvernement à « *abroger sans délai, dans son ensemble* », ce texte qui « *nuit à l'Etat de droit* ».

« *Les protestations sans précédent des magistrats, qui dénoncent une tentative de mainmise sur la justice, et le mécontentement exprimé publiquement par les Roumains ne peuvent être ignorés* », a souligné le président, à couteaux tirés avec la majorité de gauche. Plusieurs milliers de Roumains sont de nouveau descendus dans la rue dimanche à Bucarest et dans d'autres grandes villes pour demander le retrait de ce décret, qui s'ajoute à une longue liste d'amendements adoptés par le PSD depuis deux ans et dont le seul but serait, selon eux, de mettre à l'abri des poursuites des responsables de cette formation accusés de corruption.

La Commission, qui surveille de près la justice en Roumanie, a pour sa part critiqué ce texte, estimant que « *tant le contenu que la procédure d'adoption, sans consultation des magistrats et des parties impliquées, semblent contrevenir aux recommandations* » de la Commission européenne. (Rédaction & AFP, *Ouest France*, Rennes, 26 février 2019)90

*** **

Oui, la Roumanie est qualifiée pour présider l'Europe

Henri Paul est ancien ambassadeur en Roumanie (2007-2012), auteur d'un livre récent sur ce pays (« La Roumanie au carrefour des empires » Éditions Nevicata), et actuellement avocat (cabinet UGGC Paris),

Il fait aujourd'hui une mise au point à propos de la vague de clichés propagés contre ce pays européen, au moment où il prend la présidence du conseil de l'UE.

L'Europe va mal : elle est en train de se préparer à ce qui sera probablement la plus grosse secousse de son histoire, le BREXIT... Dans le même temps, ses initiatives politiques piétinent, comme le montre l'état de la politique étrangère et de sécurité commune. 25 ans après le traité de Maastricht qui l'a créée, elle n'a pas réussi à convaincre les citoyens européens que l'Europe pouvait parler d'une seule voix dans le Monde, alors que, parallèlement, son message de paix et ses valeurs démocratiques sont menacés.

Elle a du mal à trouver des solutions communes face à l'immigration et au terrorisme, alors que ce sont les deux principales préoccupations des citoyens européens, avant l'économie ou le changement climatique. Tout se passe comme si, des valeurs qui ont fondé l'Europe, ne restait plus que la puissance de son marché intérieur unifié, vers lequel lorgnent les puissances exportatrices.

L'Europe se divise, a dit le Président de la République. Ne la divisons pas plus encore ! C'est ce qui motive l'appel que je lance au moment où la Roumanie prend la présidence du Conseil européen. Je ne cache pas que j'ai été agacé par les tribunes qui, ici et là, prenaient motif des troubles récurrents de la politique intérieure roumaine pour contester sa capacité à occuper cette fonction de médiation et de bons offices qu'est la présidence du Conseil européen. Je pense au contraire que non seulement la Roumanie en est capable, mais qu'elle est qualifiée pour l'occuper.

Rappeler un peu d'histoire ne fait jamais de mal

Ce curieux pays de l'Est est en effet trop mal connu : qui sait, parmi nos concitoyens, qu'au beau milieu du XIX^{ème} siècle, il s'est converti à l'Europe en moins de trente ans, abandonnant coutumes, costumes et mœurs orientales, pour se créer une monarchie à l'européenne ? Qui se souvient, même, que plus récemment, Ceaușescu, ce dictateur

plutôt fou, avait rejoint le groupe des non alignés et recevait le général de Gaulle en visite officielle et amicale en plein mai 68 ?

La Roumanie a l'art de faire vivre ensemble les contraires, de manière harmonieuse, comme l'a si bien écrit l'un de ses écrivains les plus célèbres, Norman Manea. Elle les fait vivre au sein de sa société dans une grande tolérance, où cohabitent les religions (orthodoxe, majoritaire, mais aussi musulmane, avec une forte minorité turque, catholique, protestante, juive, et autres), les minorités (dix-huit minorités sont représentées au parlement roumain), dans un ensemble géographique vaste comme la moitié de la France. Alors oui, il ne faut pas négliger ses défauts, mais ne pas les exagérer non plus.

Certes la situation des Roms, ce peuple arrivé en Europe centrale du fond des âges au XIV^{ème} siècle, réduit en esclavage et traînant ses coutumes et sa misère, n'est pas brillante, mais faut-il lui couper le soutien des aides européennes, alors qu'avec un million et demi (sans doute) de citoyens, il est la plus grosse minorité roumaine et peine à s'intégrer comme partout ailleurs. Mais au moins, à la différence de certains de leurs voisins, les Roumains ne leur ont pas bâti des ghettos.

La Roumanie d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle de Ceaușescu

Ceaușescu est le dernier dictateur européen, fusillé en décembre 1989; on le fait ressurgir de temps en temps pour nous effrayer. En moins de quarante ans, elle est devenue l'un des pays de l'UE dont la part de PIB due aux industries numériques est la plus forte, et elle fait partie des trois pays de l'UE dont la croissance économique est la plus rapide sur les dix dernières années. Elle reste cependant un pays de très forts contrastes avec une population rurale très importante, qui reste à la traîne, et des inégalités qu'il faut réduire. Sur le plan politique, et contrairement à ce que j'ai pu lire, les valeurs démocratiques sont unanimement partagées, et l'attachement à l'Union européenne est de dix points supérieur à la moyenne des autres pays de l'UE... C'est aussi l'une des raisons de mon appel : par des condamnations et des exorcismes, ne réveillons pas le nationalisme de ce peuple, isolé dans son environnement géographique par sa langue et son histoire, aux frontières de l'Europe, et qui garde dans ses gènes le souvenir de la menace des grands empires. Les contre-pouvoirs sont à l'œuvre, dans cette société et cette démocratie plus subtiles qu'on ne le croit, pour ramener à la raison ceux qui veulent revenir sur les acquis démocratiques de l'entrée dans l'Union européenne, il n'est pas besoin, et ce serait contre-productif, d'agiter le spectre de sanctions.

Que, pour une fois au moins, nous nous ouvrons et essayons de comprendre ce peuple attachant, qui a fait son unité dans un élan vers l'Occident. La présidence roumaine de l'Union européenne peut, au contraire, selon ses priorités, nous enseigner qu'il faut plus de cohésion, plus de réalisme, et plus d'impartialité dans le traitement des dossiers internes à l'Europe, et aider à réduire cette fracture entre l'est et l'ouest de l'Europe que l'on voit poindre, et qui n'est pas dans notre intérêt. (Henri PAUL, Ambassadeur de France en Roumanie, *La Croix*, Paris, 29 janvier 2019)

*** *** ***

Les eurodéputés soutiennent la Roumaine Kövesi pour le futur Parquet européen

Le Parlement européen a voté en faveur de l'ancienne responsable anti-corruption roumaine, Laura Codruța Kövesi, au poste de premier procureur européen. Une décision à contre-courant de celle des États membres, qui lui préfèrent son rival français.

La volonté du Parlement européen est que Laura Codruța Kövesi, qui a fait face à l'opposition féroce du gouvernement de son pays, la Roumanie, dirige le futur Parquet européen.

Lors d'un vote secret à la commission parlementaire des libertés civiles (LIBE), le 26 février, Laura Codruța Kövesi a obtenu 26 voix, le candidat français Jean-François Bohnert en a reçu 22 et l'Allemand Andreas Ritter une seule.

La candidate roumaine a aussi obtenu le score le plus élevé lors du vote de la commission du contrôle budgétaire (12 voix), le Français en a remporté 11 et l'Allemand une seule à nouveau, selon le bureau de presse du Parlement européen.

La proposition des deux commissions parlementaires sera maintenant envoyée à la Conférence des présidents et au président du Parlement européen, Antonio Tajani.

Les eurodéputés auditionnent les trois candidats au premier poste de procureur en chef du Parquet européen le 26 février.

Au Conseil, qui représente les 28 États membres, Jean-François Bohnert est le candidat qui a obtenu le plus de voix, 50, suivi de Laura Codruța Kövesi et d'Andreas Ritter, avec 29 voix chacun. Selon les médias de Bucarest, l'ambassadeur roumain a voté pour le candidat français.

Les autorités roumaines ont fait circuler des informations négatives sur le travail de Laura Codruța Kövesi en tant que cheffe de l'agence anticorruption roumaine (DNA) et ont fait pression auprès des autres gouvernements pour voter contre elle.

« J'ai été procureure pendant plus de 23 ans, donc pendant la moitié de ma vie. Mon travail est de rendre justice lorsque le droit pénal est violé. J'ai occupé les plus hauts postes en Roumanie, celui de procureur général pendant six ans, et celui de cheffe de la DNA pendant cinq ans », a affirmé Laura Codruța Kövesi devant les eurodéputés. Pendant qu'elle occupait son poste, la DNA poursuivait 1 000 suspects chaque année, a-t-elle expliqué. Environ 900 ont été reconnus coupables, dont 60 hauts responsables liés au parti socialiste, au pouvoir. La DNA a tenu bon malgré la forte pression politique qui lui était imposée durant son mandat.

Laura Codruța Kövesi, de l'agence anticorruption roumaine, est la candidate la plus en vue pour le poste de tout premier procureur général du Parquet européen.

Le Parquet européen devrait débiter son travail fin 2020, et cibler avant tout les délits liés aux fonds européens. Au total, 22 États membres ont accepté d'y participer.

Pour être nommé, un candidat a besoin du soutien du Parlement et du Conseil européens. Avant le vote final, un trio d'ambassadeurs, de Finlande, de Croatie et du Portugal négociera avec le Parlement pour choisir le favori.

Le trio a été choisi en fonction de pays détenant ou allant détenir la présidence de l'UE. Les pays dont sont issus les candidats ne pouvant pas participer à ce niveau, la Finlande remplace la Roumanie, qui détient actuellement la présidence tournante de l'UE.

La Finlande et la Croatie sont les prochains pays qui assureront la présidence de l'UE, et le Portugal a pris la place de l'Allemagne, dont le candidat faisait partie des trois finalistes pour le poste.

Les délibérations du Parlement auront lieu le 7 mars. Le Conseil s'exprimera quant à lui par une majorité simple, c'est-à-dire avec 12 voix.

« L'objectif des deux institutions est de prendre la décision avant les élections européennes de mai », a déclaré un responsable du Con-

seil. Le choix de Laura Codruța Kövesi risque toutefois de déclencher une dispute entre les deux institutions. La magistrate a été présélectionnée par un comité de spécialistes.

En tant que cheffe de l'agence roumaine de lutte contre la corruption, Laura Codruța Kövesi a obtenu un soutien à Bruxelles et dans les capitales européennes, mais pas dans son pays d'origine, souvent considéré comme l'un des membres les plus corrompus de l'UE, où les sociaux-démocrates au pouvoir (PSD) l'ont retirée de son poste en juillet dernier après une forte hausse des condamnations.

Certains attribuent cette opposition aux efforts des autorités roumaines pour protéger les politiciens du parti au pouvoir soupçonnés de corruption.

Au cours de l'audition, Laura Codruța Kövesi a tenté de réfuter les allégations faites par certains représentants du S&D et de l'ADLE : « Je sais que vous avez été exposé à des informations négatives à mon sujet. Je n'ai rien à cacher, je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. »

La campagne du gouvernement roumain contre Laura Codruța Kövesi a été vivement critiquée par certains membres du Parlement européen, ce qui fait de la décision d'aujourd'hui un signe possible de désapprobation envers les autorités roumaines. (Alexandra BRZOWSKI, *Euractiv.com*, 28 février 2019)

Roumanie: l'ex-président poursuivi pour «crimes contre l'humanité»

L'ancien président de Roumanie Ion Iliescu a été inculpé de "crimes contre l'humanité" pour son rôle dans les événements sanglants qui ont suivi la révolution de 1989 et le renversement du régime communiste, ont annoncé des procureurs roumains aujourd'hui. Cette nouvelle étape d'une longue enquête survient 29 ans après la révolte qui s'est emparée de Bucarest, la capitale du pays, après avoir commencé dans la ville de Timisoara (ouest) le 16 décembre 1989. M. Iliescu, 88 ans, a exercé les fonctions de ministre auprès du dictateur communiste Nicolae Ceaușescu puis a dirigé le Front de Salut National qui a pris le contrôle du pays après la révolution. Il a été élu président en 1990 puis de nouveau entre 2000 et 2004.

Aux côtés de M. Iliescu, les procureurs ont mis en examen quatre autres personnes, dont l'ancien vice premier ministre Gelu Voican Voiculescu. "MM. Iliescu et Voiculescu ont répandu de fausses informations lors de leurs prises de parole à la télévision et dans des communiqués, contribuant ainsi à créer une psychose généralisée", ont estimé les procureurs. Leurs déclarations ont alimenté les "situations de tirs fratricides, de fusillades confuses et d'ordres militaires contradictoires", ont-ils ajouté en précisant que 862 personnes avaient été tuées lors du soulèvement de décembre. Les accusés ont également contribué à "la condamnation et l'exécution des Ceaușescu après un simulacre de procès", ont fait valoir les procureurs.

M. Voiculescu a réfuté ces accusations lors d'un entretien à la chaîne de télévision Digi24. "Tout le procès est un acte de revanche politique. C'est triste et douloureux", a-t-il déclaré. A l'occasion d'un rare commentaire public sur le sujet en avril, M. Iliescu avait dit pouvoir "garder la tête haute devant le jugement de l'Histoire". Selon les procureurs, 275 personnes ont déjà fait face à des poursuites pour

leur rôle dans ces événements.. (AFP, *Le Figaro*, Paris, 21 décembre 2018)

*** **

La fuite des bras mine la Roumanie

C'est un succès qui cache une crise. Avec un taux de chômage de 3,3 %, l'un des plus bas de l'Union européenne, la Roumanie connaît le plein-emploi. Mais à l'arrière-plan, une véritable crise de main-d'œuvre risque de mettre en péril la croissance, passée de 6,9 % en 2017 à 4,2 % cette année. Un constat qui a mis en alerte les sociaux-démocrates (PSD) au pouvoir, héritiers du Parti communiste qui se livrent pourtant à une politique ultralibérale. Sous le feu des projecteurs depuis le 1er janvier et le début de la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne, le gouvernement, critiqué pour ses coups de butoir répétés à l'Etat de droit, réforme le marché du travail à tour de bras, espérant redorer son image par un maintien de la croissance... et trouver la parade face à la pénurie de main-d'œuvre. A Bucarest, dans le bruit étourdissant des marteaux-piqueurs et des grues qui tourment à plein régime, casque sur la tête, Ion Nitescu, 32 ans, ouvrier du bâtiment, contemple la capitale à plus de 23 mètres du sol. Comme lui, ils sont plusieurs dizaines à s'activer, malgré le froid, pour livrer à temps les appartements d'un immeuble résidentiel, déjà vendus sur plan. Car la capitale a besoin de bras pour faire face au boom immobilier. «Ça pourrait aller plus vite et on aurait moins la pression si on était plus nombreux», affirme Ion Nitescu. La chute du communisme a entraîné un départ massif de travailleurs vers l'Ouest. En fuyant la misère, beaucoup ont laissé derrière eux des salaires qui avoisinaient les 200 euros il y a dix ans. Les ouvriers ont fait leur vie dans leurs pays d'accueil, ont parfois créé leur propre entreprise, et ne sont jamais revenus. La fermeture des écoles professionnelles, premières victimes d'un système éducatif en faillite, n'a pas permis de les remplacer.

Disparités territoriales

La pénurie de main-d'œuvre a cependant permis à Ion Nitescu et ses collègues d'obtenir des avantages sociaux, en plus d'un salaire qui a presque triplé en dix ans. L'ouvrier gagne aujourd'hui environ 1 000 euros, reçoit des titres restaurant et a accès aux soins dans une clinique privée : une situation inimaginable quand il a débuté en 2007. «Aujourd'hui, il suffit de te promener près d'un chantier et on t'embauche», lance-t-il avec un large sourire.

Mais la Roumanie reste un pays à deux vitesses et connaît d'importantes disparités territoriales. Si à Bucarest et dans l'ouest du pays, le taux de chômage tourne autour de 2 %, dans le nord-est et le long de la frontière bulgare, il avoisine les 10 %. Cette différence conséquente trouve notamment son origine dans le manque d'infrastructures routières, qui freine le développement et décourage les investisseurs. Pour maintenir la compétitivité des entreprises, le PSD oblige les chômeurs à occuper les postes vacants, et donc à accepter tout emploi qui leur est proposé par l'agence nationale pour l'emploi, avec un système d'aides à la mobilité. Mise en place en octobre, cette mesure n'a pas porté ses fruits pour le moment. Selon Bogdan Gabor, directeur national de Luger & Markler, le plus grand cabinet de recrutement du pays, «la mobilité demeure ponctuelle, pour des CDD de trois à six mois». Cela s'explique par le coût de la vie en ville, mais aussi par le fait que 96,6 % de la population active est propriétaire, ce qui rend les déménagements plus difficiles sur le long terme.

De nombreux Roumains courent ainsi le risque de voir leurs allocations supprimées. C'est le cas de Marius. A 47 ans, il refuse de quitter son village du nord des Carpates : «*Mes enfants sont en ville, mais à mon âge, qu'est ce que je vais trouver là-bas et qui va s'occuper de mes parents âgés ?*» Malgré les aides, Marius ne voit pas comment lui et sa femme pourraient abandonner leur famille, leurs terres, et vivre en appartement. Pour le quadragénaire qui n'est allé qu'à l'école primaire, la perspective d'un travail qui ne lui permettrait que de survivre, loin de chez lui, est tout bonnement inenvisageable. Dans son village, il loue sa main-d'œuvre à la journée et fait un peu de tout, pourvu qu'il rentre à temps pour s'occuper de sa petite ferme. «*Ici, j'ai tout ce qu'il faut, sauf l'argent*», s'amuse Marius, dont le quotidien, fait de troc et de services entre voisins, demeure difficile, surtout quand il est question de payer soins et médicaments.

«*On est loin du communisme où l'Etat poussait à la mobilité par la répartition obligatoire*», analyse Dan Dungaciu, professeur de sociologie à l'université de Bucarest. Pour le chercheur, «*les coûts sociaux d'un déplacement à l'étranger sont compensés par un salaire plus élevé et des conditions de vie meilleures, ce qui n'est pas le cas au niveau national*». Ce qui expliquerait l'appétence des Roumains pour la migration à l'étranger, au détriment d'une mobilité interne...

Demandes incongrues

Les entreprises sont elles aussi rattrapées par le manque de bras. «*Elles ne réussissent pas à suivre la hausse des salaires en faisant progresser leur productivité, ce qui crée un déséquilibre*», explique Bogdan Gabor, de Lugera & Markler. Le spécialiste des ressources humaines alerte sur les effets pervers de la situation : «*L'augmentation des salaires et le manque de main-d'œuvre entraînent des délocalisations et certaines sociétés ferment*.» Pour ne pas en arriver là, à chacun ses solutions.

Propriétaire du pub Oktoberfest et du Revenge Club à Bucarest, Catalin Popescu, 38 ans, physique de rugbyman et téléphone à la main, emploie 80 salariés. Ces cinq dernières années, il a consacré une grande partie de son temps à trouver les sept employés qui lui manquent en permanence. «*Souvent, ils ne se présentent pas à l'entretien ou viennent travailler un jour, puis disparaissent*», affirme-t-il. Pourtant, il propose des cours de qualification au personnel, car seuls cinq employés ont le bac, et cède à certaines exigences, comme le taxi remboursé pour ceux qui finissent tard. Mais toutes ne peuvent être satisfaites : «*La personne qui s'occupe du vestiaire voulait amener ses enfants car elle n'a personne pour les garder. J'ai refusé : vous imaginez des enfants de 3 et 5 ans dans un club, la nuit, avec les décibels ?*» observe Catalin Popescu. Dans le lot des demandes incongrues, une cuisinière voulait que son mari l'accompagne au pub pour qu'il puisse boire au bar pendant qu'elle travaillait, histoire de l'avoir à l'œil. Là encore, le patron a dû décliner – elle n'est jamais revenue.

Désespéré par cette situation problématique, le gouvernement a facilité l'embauche de travailleurs extracommunautaires. Depuis le 1er janvier, l'employeur n'est plus obligé de leur verser le salaire moyen brut de 1 100 euros et peut se contenter du salaire minimum, soit 440 euros. L'Etat a aussi diminué les taxes relatives à l'embauche, qui s'élevaient à 500 euros auparavant. En plus, le nombre de visas de travail accordés devrait presque doubler, passant de 25 000

en 2018 à 45 000 à la fin de cette année. «*Nous faisons beaucoup d'efforts pour faciliter la venue des travailleurs étrangers et espérons que les employeurs en profiteront*», soutient Cristian Vaslicoiu, chef de la communication du ministère du Travail. Malgré cela, l'an passé, les entreprises roumaines n'ont recruté que 11 020 travailleurs hors UE.

Lourdeur administrative

«*J'ai voulu embaucher un Nigérian, étudiant à Polytechnique, mais il fallait que j'aille en personne faire les démarches administratives*», raconte Catalin Popescu, qui ajoute avec regret : «*J'ai trois locaux à faire tourner. J'ai laissé tomber*.» Selon lui, les autorités ne jouent pas franc-jeu. Une des conditions pour embaucher à l'international est de démontrer que le poste n'a pas pu être occupé par un Roumain : une préférence nationale difficile à justifier vu la réalité du marché. Véritable parcours du combattant, la lourdeur administrative décourage la majorité des intéressés et tend à forcer les employeurs les plus désespérés à faire appel à des intermédiaires qui prennent environ 1 000 euros par travailleur, un investissement difficile pour les PME.

«*Si dans les pays occidentaux, on a souvent recruté dans les anciennes colonies, la Roumanie ne peut pas faire pareil*», explique le sociologue Dan Dungaciu, qui regrette que les politiques n'aient jamais mis en place une stratégie de l'emploi à long terme. Les recrutements se font au compte-gouttes. «*Un Vietnamien est attiré par un salaire de 800 euros quand, dans son pays, il en gagne 140. Les Roumains comparent avec les pays de l'UE, ce qui change la donne*.» Pour éviter les tracas et l'obligation de l'employeur de payer un billet aller-retour, certains candidats atterrissent directement à Bucarest, visa touristique en poche, et dénichent un employeur sur place. Originaire du nord de l'Inde, Ravi est ainsi arrivé en Roumanie il y a huit mois pour suivre son cousin, Harish, soudeur recruté directement au pays et qui touche 1 500 euros par mois. «*Je gagne six fois ce que j'aurais eu en Inde et mon patron est gentil*», assure le trentenaire, souriant, en écoutant d'une oreille la bande-son d'un grand succès Bollywoodien.

Comme Ravi et Harish, ce sont majoritairement des hommes, trentenaires, travailleurs qualifiés, qui viennent en Roumanie. Pourtant, les employeurs sont réticents et préfèrent miser sur le retour improbable des travailleurs roumains. Face à la pression du patronat, le ministère du Travail organisera cette année le premier salon de l'emploi pour la diaspora et espère faire rentrer d'Italie ou d'Espagne les ouvriers les plus précaires. «*On fait déjà venir des Roumains pour des missions ponctuelles, mais ils repartent*, constate Dan Dungaciu. *Une solution serait de recruter dans les pays limitrophes hors UE. Les travailleurs seraient attirés par la proximité géographique et les salaires, ce qui les fidéliserait sur le long terme.*» (Irène COSTELIAN, Libération, Paris, 17 février 2019)

*** **

Ce numéro a été bouclé plus tôt que d'habitude dans le courant du mois de mars, pour permettre à nos membres de le recevoir bien avant l'Assemblée générale du tout début du mois d'avril, alors que la situation évolue très vite en Roumanie. Voir le « Dernière minute » en page 7 !

Le prochain numéro du Réseau paraîtra en août 2019. Nous vous invitons à remettre vos manuscrits pour le 15 juillet au plus tard. Merci !